cps n°196 5°série
jaquette p.1

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION GABRIEL PRÉVOST
Siège social : 60 rue René Binet - 75018 - Paris

Président : M. Jean SAÏDI - 8 bis, Avenue Saint-Joseph - 92600 ASNIÈRES

CCP :1844-02T Paris

N° 196 - 2004

Site Internet : www.Cempuisien.com
e-mail : contact@cempuisien.com
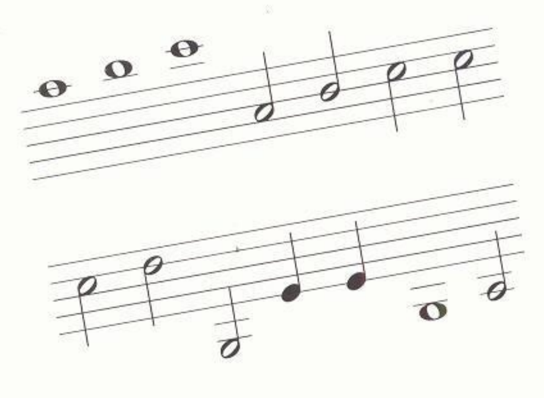


PENTECÔTE 2004 - "GERBEROY" dépt 60
Dans la verdure d'un ancien château,
une pause pour nos sept Anciennes et Anciens.

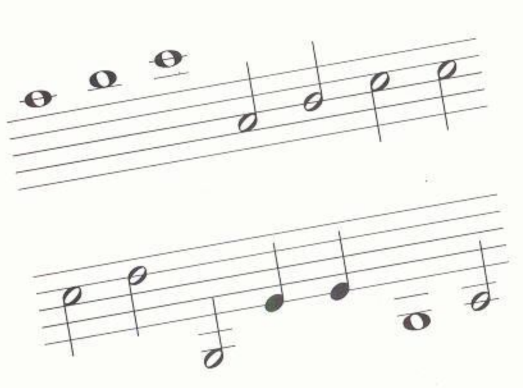
Rappelons-nous nos brillants musiciens



Le joli couple :
Serge et Magali.



Et le bal commence
par une valse.







A l'automne, nous irons à pommes.



www.cempuisien.com écrivez-nous : contact@cempuisien.com N° 196 2004

NUMERO SPÉCIAL, SUITE.

Nous publions dans ce bulletin, les chapitres IV et V du livre de Gabriel Giroud consacré à Paul Robin.

Quelques sociétaires ont été étonnés de l'absence du chapitre Ier. Celui-ci, quoique intéressant, ne concerne pas Cempuis, il évoque d'autres aspects de la vie de Paul Robin : sa jeunesse, son séjour en Angleterre, ses rapports avec les néo-malthusiens, d'autres engagements ; son titre est d'ailleurs significatif : « Avant Cempuis. – L'Internationale. » Les chapitres suivants ont pour titre : 6 « La question néo-Malthusienne » - 7 « Socialisme, pacifisme, révolution et néo-Malthusisme » etc.

> *« Le problème du bonheur humain a donc trois parties à résoudre dans cet ordre et dans cet ordre seul :*
> *1 bonne naissance – 2 bonne éducation – 3 bonne organisation sociale.*
> *Les efforts pour résoudre une partie du problème sont en grande partie perdus tant que les précédents sont mal résolus. »*

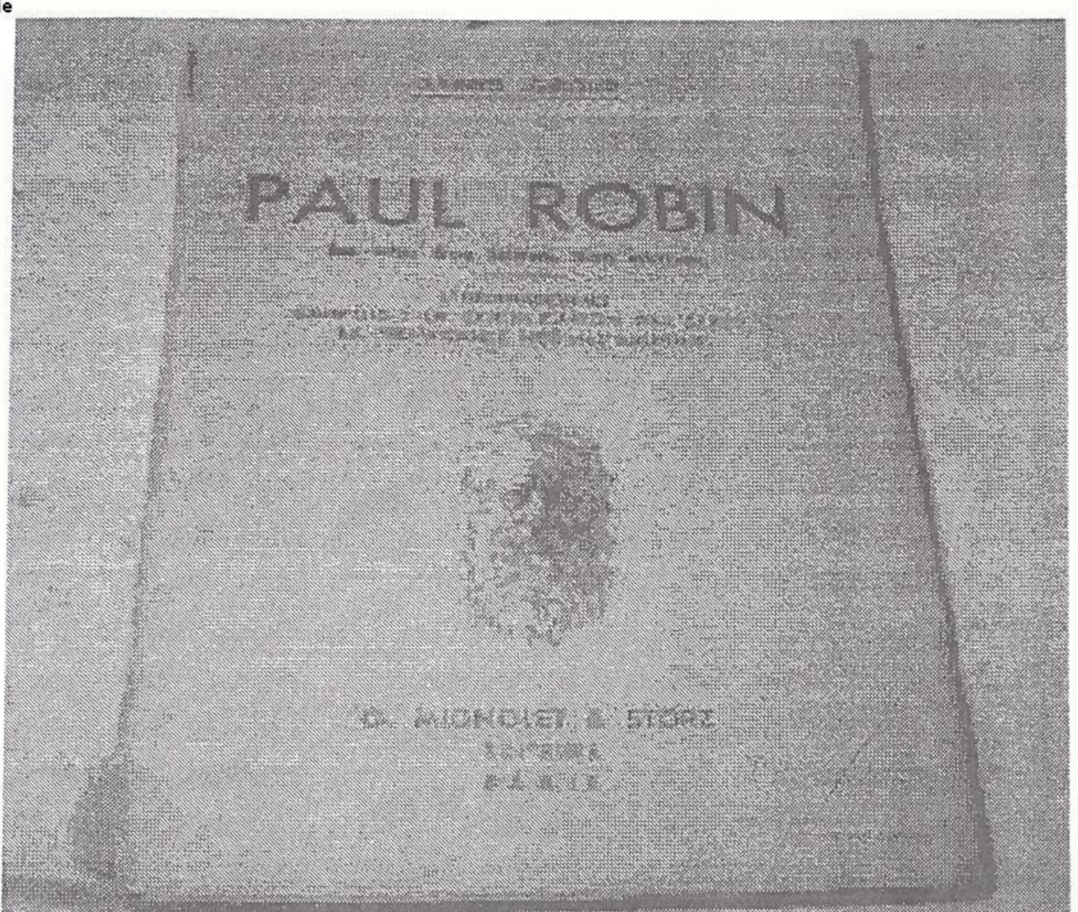
Très bonne lecture.

"...tout semblait maintenant s'embellir, s'illuminer..."

SOMMAIRE

Couverture	Pentecôte 2004, ballade à Gerberoy.
Page 2/18	"Paul Robin. Sa vie, ses idées, ses actions." Par Gabriel Giroud. Chap. IV : Éducation morale, chap. V : L'affaire de Cempuis.
Page 19	Compte rendu du Comité du 19 juin 2004.
Page 20	Les illustrations du Cempuisien.
Page 21/22	Messages Internet. Avis de recherche.
Page 23	Recherche des anciens bulletins, documents, photos...
Page 24	L'association recherche :

Le gérant : Roger Grappey *528, Parc Foch*
Tel : 01 60 23 90 81 ***77100 - Meaux***



« PAUL ROBIN. Sa vie. Ses idées. Son action. »

Par Gabriel GIROUD - 1937

CEMPUIS (1880 - 1894)

IV

ÉDUCATION MORALE

Il n'y a pas lieu d'insister sur l'éducation morale. La distinction habituelle entre instruction et éducation est arbitraire selon Paul Robin. L'élevage physique, le régime physiologique lui-même, l'activité, la connaissance, la direction générale donnée aux pensées, participent à la moralité qui résulte des relations, du milieu, qui est oeuvre d'influence. La notion de l'équilibre et du développement individuels, celle de la justice et de la réciprocité sociales, s'acquièrent par la vie agissante.

« Exclure autant que faire se pouvait, les idées fausses, les préjugés mensongers, les impressions effrayantes, tout ce qui jette l'imagination hors du vrai, du réel, dans le trouble et le désordre, supprimer les suggestions malsaines, les excitations à la vanité, à la jalousie, à la cruauté, offrir aux enfants le spectacle des choses calmes, ordonnées, naturelles, leur assurer une vie simple, occupée, variée, animée entre les travaux, les jeux et les loisirs, leur laisser l'usage gradué d'une part aussi large que possible de liberté et de responsabilité, leur procurer le bonheur » *{Extrait du Manifeste des partisans de l'éducation intégrale qui fut publié à Cempuis}, telle était, je le répète, l'assise de la moralité cempuisienne.

Et pour les maîtres, prêcher d'exemple, bien entendu. La part de l'enseignement proprement dit se réduit à peu de chose. Elle n'a de valeur en tout cas qu'en présence du fait, de l'acte utile ou nuisible, bon ou mauvais. Morale en action ! On se gardait d'ennuyer les enfants par des cours, à heure fixe, de morale dogmatique, par des leçons apprises et récitées, par des recommandations à tout propos et hors de propos, ou des rappels continuels à des devoirs discutables ou inexistants. Aussi peu que possible de prêches, d'homélies, de sermons. Pas de catéchisme, même laïque.

On cherchera vainement Dieu dans la vie cempuisienne. Les enfants élevés parmi les réalités, avec le maximum de liberté, ne s'inquiètent pas, suivant Paul Robin, du problème de la divinité. Les tendances mystiques acquises ou héritées, n'ont pas à être favorisées. Il n'y a pas lieu de faire un choix parmi les diverses

croyances, pour en imposer une. On ne doit enseigner que ce qui est démontrable. Il faut se garder d'entretenir les enfants de questions mystérieuses, nébuleuses, extra terrestres, sur lesquelles les plus grands génies ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. Les éducateurs de Cempuis considéraient ces choses comme étant au-dessus des facultés moyennes des enfants, puisqu'elles dépassaient les leurs. Ce qui est démontré, disaient-ils, nous ne le croyons pas, nous le savons; ce qui n'est pas démontré, nous ne le nions pas, nous l'ignorons. Donc, pas d'enseignement religieux, ni polythéiste, ni monothéiste, ni athée. La vie à Cempuis était areligieuse, non point, comme il a été dit, systématiquement antireligieuse. La liberté d'esprit des enfants ainsi ménagée, celle du futur adulte, en face des problèmes métaphysiques, n'en deviendra que plus entière, pensait Paul Robin.

Mais l'histoire, la littérature, les livres scolaires, sont encombrés de termes mythiques, religieux. Force était donc de définir la divinité. Alors, qu'ils se présentent sous les traits de Jéhovah, de Bouddha, de Jupiter ou du Grand Esprit, les dieux sont des hypothèses inutiles, des explications saugrenues, enfantines, de l'univers, des interprétations temporaires, hâtives, abusives, de phénomènes inexpliqués.

Paul Robin était dépourvu de mansuétude pour les religions et les églises, pour leurs représentants qu'il regardait, quels que soient par ailleurs leurs mérites, comme des imposteurs conscients ou inconscients, pour leurs cultes où il ne voyait que de grossières superstitions. Mais, devant ses élèves, il évitait toute critique directe, ou ne l'émettait, en tout cas, sans malveillance et dans la dignité, qu'en face d'affirmations dogmatiques, de cérémonies imposées aux sens, à l'esprit des enfants. Dans ce cas, il se faisait agressif scientifiquement, et d'irréligieux qu'il voulait être, devenait antireligieux. Il sapait alors l'autorité des églises, ne montrant pour les propagateurs de fables risibles, de mystères ténébreux et de rapsodies dogmatiques, nuisibles au progrès social, aucune indulgence.

Il ne sacrifiait pas davantage à l'État. Les catéchismes laïques sont mis par lui sur le même plan que les religieux, comme dictés par des puissances également funestes vouant l'individu à des servitudes identiques. Être sacrifié à la divinité ou l'être à l'État, c'est être sacrifié de même à des appétits, à l'arbitraire. Le dogmatisme moral, religieux ou laïque, doit être réprouvé comme une entrave permanente à l'esprit de recherche, à la curiosité scientifique, comme le fruit de l'ignorance présomptueuse, comme un facteur d'intolérance, d'automatisme intellectuel, comme un instrument de domination et de tyrannie.

Il n'avait même pas la foi démocratique, républicaine. Il assimilait à ceux des autres religions, les saints, la vierge, les temples, les emblèmes et les cérémonies de la religion patriotique. Il dut cependant sur ce point céder beaucoup, immoler une bonne part de ses convictions sur l'autel de la Patrie et de la République *{En 1885, le premier scrutin des élections législatives fit craindre le triomphe des conservateurs. Paul Robin prit part avec ses collaborateurs à la campagne électorale, parcourut le canton de Grandvilliers et les cantons voisins, contribua pour beaucoup, avec son ami Paul Guilhot, à la défaite des cléricaux dans l'arrondissement de Beauvais}. Mais ce fut de telle sorte que ses élèves sentaient parfaitement que s'il aimait son pays, ce n'était pas au point de haïr les autres, et que s'il soutenait la République c'était moins par admiration pour le régime que pour l'espérance un peu moins mesquine qu'il laissait d'une société plus fraternelle, plus juste, plus humaine. A parcourir les annales de Cempuis on n'y verra pas de critiques directes, ni même d'allusions antireligieuses, mais en revanche on y lira des professions de foi nettement hostiles au chauvinisme, résolument antimilitaristes ou anti guerrières, empreintes malgré tout de cet apatriotisme total qu'il fallait cependant refréner.

On y verrait de plus clairement, que si Cempuis fut un établissement sans dieux, il ne fut pourtant pas sans morale et que cette morale était biologique, utilitaire, hédoniste *{Pour préciser l'attitude de Paul Robin et illustrer les principes moraux qu'il adoptait, je devrais reproduire ici des articles qu'il publia dans le Bulletin de l'établissement. Mais ce serait grossir cet ouvrage. Je signale ici notamment : Bonté envers les animaux (1888) où se manifeste le malthusien et qui propose une morale biologique; l'Ennui (1888), leçon aux parents et aux élèves; Nos amours (1894), protestation contre le patriotisme revanchard, écrite au moment où toute la presse menait campagne contre Cempuis, etc...}. Le bien, le mal, ne peuvent être déterminés par des révélations divines ou des abstractions nébuleuses. Il n'y a d'autre critérium positif pour juger un acte que son utilité, que la joie, le bonheur qu'il produit. Ce qui est vrai, ce qui est utile, ce qui tend à améliorer l'homme, à l'élever physiquement et moralement, à le rendre heureux, voilà le bien, le moral. Au contraire ce qui est faux, nuisible, ce qui diminue ou abaisse l'homme dans son corps ou son esprit, ce qui le rend

malheureux, voilà le mal, l'immoral. L'utile n'exclut nullement l'élévation des sentiments, l'idéal. Il s'identifie à la bonté, à la vérité, à la beauté, à l'art, au plaisir, aux sensations agréables, aux jouissances délicates. Le nuisible réside dans la méchanceté, l'ignorance, l'erreur, la laideur, la peine physique et morale, la souffrance.

Pour être juste et bon, il n'est nul besoin de croire à la vie future. Pour soutenir la conscience aucune église, aucun culte, aucun rite n'est nécessaire. Il suffit d'espérer pour les hommes un avenir plus heureux. La religion, la vertu, consistent à préparer cet avenir, à ne nuire à personne, à rechercher la plus grande utilité générale, le plus grand développement physique et mental des individus ou, comme le répète sans cesse Paul Robin après Bentham, le plus grand bonheur du plus grand nombre.

Pratiquement Paul Robin tenta d'instaurer un milieu tel que chacun ait intérêt au bonheur de tous et aucun avantage à nuire à quiconque. Cela comportait l'exercice des vertus cardinales aussi bien que des vertus relatives, personnelles ou sociales, telles l'urbanité, l'indulgence, la bienveillance, la tempérance, la modestie, etc., et l'esprit de sacrifice sans outrance, comme la mise en action des bonnes vieilles formules sans prétention de la morale universelle : soyez justes, faites aux autres ce que vous voudriez qu'il vous fut fait, ne gaspillez point, ne faites point souffrir, respectez les personnes, les animaux, les choses, ménagez les biens de la communauté, usez mais n'abusez pas, perfectionnez-vous, etc.

En fait, à Cempuis, tout appartenait à tous. Les peines, les joies, grandes ou petites, y étaient partagées comme les moindres objets, jouets ou friandises, qu'on y dispensait. Chacun devait admettre qu'aucune besogne n'est inférieure du moment qu'elle est nécessaire, utile, et qu'aucune raison, sauf la nécessité et la capacité, n'oblige autrui plus que soi-même à l'exécuter. S'aider, s'entraider, participer aux besognes grossières, fatigantes, aux travaux ménagers, est le lot de tous. Point d'inférieurs, point de domestiques, point de fonctions viles. Balayer, laver, nettoyer, faire son lit, cirer les chaussures, sont besognes réparties, partagées. Les grands sont appelés à aider les petits, doivent les diriger, régler parfois des différends, se montrer arbitres équitables, juger sans passion, avec indulgence, toutes questions concernant les autres. Filles ou garçons ont à tour de rôle des charges à exercer, des responsabilités à prendre, menues, bien entendu, mais qui préparent à en assumer de plus lourdes : remonter les horloges, les régler, observer les appareils de météorologie, marquer, par la cloche ou le clairon, les changements d'exercices, s'assurer que portes et fenêtres sont, suivant l'heure, ouvertes ou fermées, que les encriers sont propres et garnis, mettre en ordre la bibliothèque, à jour ses catalogues, exécuter les formules courantes du codex, etc...

En principe, ni punitions, ni récompenses, ni classements plus commodes pour les maîtres qu'avantageux pour la moralité des enfants. Ceux-ci ne sont jamais coupables, ne commettent en tout cas aucune faute punissable, ne font que des erreurs réparables. Le plus souvent ce sont des malades. Il n'y a pas à sévir contre eux, il faut les guérir. En pratique, une marge appréciable sépara le point atteint de l'objectif désiré et poursuivi. On recourut aux punitions; aux récompenses et même aux grades. Sous ce rapport il y eut tâtonnements, hésitations, erreurs, avances et reculs. Cela tint à de multiples causes, à l'accroissement notamment des populations enfantine et adulte, à la mentalité de certains maîtres, à celle d'élèves imposés par la protection ou les circonstances, ou venus trop âgés, influencés déjà par des milieux inférieurs. Au début, l'établissement ne comptait, filles et garçons, qu'une cinquantaine de pensionnaires et une dizaine d'adultes. Ce fut sa période familiale, la plus belle peut-être. En 1894 il y avait deux cents élèves et une trentaine de maîtres, ouvriers et employés. D'où la nécessité d'une discipline qui diminuait l'esprit familial, patriarcal, sociétaire et libertaire, imprimé dès l'abord à l'institution. Dans des notes marginales des publications de Cempuis, Paul Robin proteste souvent contre l'idée des récompenses, des punitions, des grades, et se livre à des réflexions amères sur les concessions qu'il dût faire à des collaborateurs ou des administrateurs aux idées conformistes. Quoi qu'il en soit, jamais autorité ne fut plus bienveillante, plus indulgente, aucune ne répandit plus de douceur sur la vie des enfants, ne leur laissa plus de liberté, ne fut plus affectueusement tendue vers leur bien-être et leur joie. Prévenir les fautes plutôt que de recourir à leur répression sévère et fréquente, tel était le mot d'ordre. Toute punition pouvant porter atteinte, si peu que ce soit, à la santé des élèves était bannie. Pensums de longue durée, quantité excessive de devoirs et de leçons, surcharge de travail mécanique à fournir à heure fixe, dans un temps donné, qui dégoûtent les écoliers du travail intellectuel étaient exclus. Vraiment Paul Robin laissait s'ouvrir, fleurir, indépendantes, les personnalités enfantines. Il les préparait à chercher en elles-mêmes l'appui moral, à vivre

parmi les réalités pour se suffire, se grandir, se réjouir (!).

En 1883, il avait rédigé pour les candidats aux diverses fonctions créées à Cempuis, une circulaire dont voici un passage :

« Les candidats doivent être bien pénétrés de l'idée que les situations à Cempuis n'ont rien de comparable à celles d'écoles pour externes. Il ne s'agit point de donner une petite portion de son temps et d'être, dans les intervalles, dégagé de tout souci et de toute responsabilité... Pour accepter des situations, il faut trouver vraiment du bonheur à vivre au milieu des enfants, non seulement à les instruire, mais encore et surtout à s'occuper de leur bien-être physique et moral... Il faut prendre plaisir à jouer avec eux, à vivre avec eux. C'est une oeuvre à laquelle il faut se livrer, nous ne disons pas avec dévouement — le directeur et les excellents collaborateurs dont il a eu le bonheur de s'entourer sont trop ravis de cette existence pour parler de sacrifice — mais avec un entrain qui ne se lasse jamais. Il faut savoir se mettre avec joie à toute besogne, et, dans la variété des activités de la maison, se reposer d'une occupation par une autre, guider les enfants dans tous leurs travaux, les suivre attentivement dans les services d'ordre et de propreté, et savoir toujours les entraîner par l'exemple. »

En ce qui le concerne, il remplit ce programme à la lettre. Il entraînait par l'exemple. L'erreur serait grande de voir en Paul Robin un pédant guindé, moralisant et superbe, un cuistre solennel et distant, présidant, de haut et de loin, aux destinées d'une sorte de mécanisme monté et régulièrement remonté par lui. Il vivait avec la maisonnée, simplement. Dans les classes, aux ateliers ou à l'infirmerie, pendant les récréations, les promenades ou les fêtes, il secondait le personnel, intervenait, ne restait indifférent à aucun fait, à aucune joie ou aucune peine physique ou morale, individuelle ou générale. Toute initiative l'intéressait. Il corrigeait, encourageait, soignait, consolait. Sa bienveillance agissante, son extraordinaire activité, un peu nerveuse, il est vrai, étaient inlassables. Sans trêve, tout le jour, il allait d'un lieu à l'autre, d'une besogne à une autre, maniant outils ou machines, se révélant ouvrier, instructeur, ingénieur, effectuant ou surveillant ou dirigeant aussi bien, par exemple, la réparation d'un instrument de précision que la construction d'une charpente. Aucune besogne ne le rebutait. Il clouait, limait, soudait, rabotait, composait, rempaillait, faisait une épissure, maniait la pioche ou la truelle, le couteau du peintre, ou la plane du tourneur.

Il étonnait les ouvriers, il charmait les élèves. Ses heures de passage à travers l'établissement, c'était sa vie entière. Il remplissait la maison *{Aussi écrit-il, en 1885, au moment où la menace réactionnaire était pressante : « ... *Et puis entraîné par un travail sans relâche, la conduite d'une oeuvre qu'il faut à tout prix mener à bien, je suis fatigué. Souvent je succombe à la tâche. Et cependant j'y ai encore ajouté de lourds accessoires, une propagande politique où ma foi ne me soutient qu'à moitié et une propagande musicale qui à elle seule serait déjà toute une occupation... Allons toujours jusqu'à ce que nous aussi, nous ayons acquis le repos de la mort.* » (Le Cahier des enfants.)}.

Et les choses en apparence insignifiantes prenaient valeur à ses yeux dès qu'il s'agissait de l'enfance. Ne pas se ronger les ongles, par exemple est important, et les « rongeurs » trouvaient en lui un opposant persévérant et original. Il est important que les cordons de chaussures des petits soient bien attachés, et il n'hésitait pas à se baisser paternellement, pour enseigner la confection du nœud pratique. Un bambin doit avoir le nez sec, et Paul Robin, consciencieusement, montrait l'usage efficace du mouchoir. Savoir se servir de la main gauche est utile et il invitait les droitiers à ne pas négliger la culture de leur senestre, et les gauchers à exercer leur dextre. Les poumons doivent pouvoir fonctionner sans gêne aucune et il interdisait aux filles l'usage, alors à la mode, du corset, et à tous, en classe, les bras croisés, tenue ordinaires des élèves dans les écoles primaires...

Il avait cent recettes ou systèmes, qu'il dispensait à tout venant, propres suivant lui, à épargner le temps, à limiter le gâchage. Faire par exemple un paquet de telle manière qu'on puisse le déficeler sans perte de temps, tenir un livre sans l'abîmer ou le maculer, plier une carte de façon à pouvoir la consulter en marche commodément, balayer en soulevant le moins possible de poussière *{Il commença à Cempuis des expériences pour la fabrication d'un aspirateur de poussières. Le problème a été résolu grâce aux progrès de la technique électrique}, autant de petits procédés qu'il indiquait à tous, en vue de l'ordre de la bonne économie générale, du bien-être commun.

Il n'avait pour les modes, notamment pour la mode vestimentaire, si souvent absurde et gaspilleuse, aucun respect. Non qu'il admit une tenue négligée, mais parce qu'à ses yeux les seules coquetteries valables étaient la commodité, la simplicité, la propreté. Aussi bien s'opposait-il aux colifichets, aux ornements réels, ou frelatés

du visage, des vêtements. Pour lui, sans souci de sa majesté directoriale, il revêtait la blouse ou le tablier et l'hiver il allait en sabots.

Bien rares étaient les jours où il n'apportait point le matin quelque idée nouvelle à réaliser. On le voyait venir de bon matin, sur l'avenue de son cottage, barbe et béret au vent, marchant à pas nerveux et rapides, serrant sous son bras des cartons gonflés de papiers et d'objets. Des articles, des dessins, quelque plan de confection d'appareil démonstrateur, ou de jouets, ou de jeux à multiplier, une utilisation divertissante ou avantageuse de déchets d'ateliers, une invention ingénieuse et pratique simplifiant quelque manutention, un itinéraire d'excursion, un programme de fête, un plan de bâtiment, un projet, par exemple, de piscine ou de skating-ring, etc., de quoi alimenter enfin l'activité de la ruche, de quoi entretenir la joie générale, voilà ce qu'il apportait au jour le jour.

Debout avant tous, il travaillait pour tous quand chacun reposait. Jamais il ne songea à compter ses heures de labeur. Point de répit. Ses vacances étaient celles qu'il prenait avec les élèves. Les membres de l'enseignement apprécieront ce sacrifice qui pour lui, il est vrai, n'en était pas un. Il n'escomptait aucune promotion, n'attendait aucun colifichet décoratif. En quatorze années ses appointements furent augmentés une fois.

Je ne crois pas qu'il soit possible de rencontrer d'éducateur qui se soit avec plus de sollicitude, de passion, d'oubli de soi, d'une façon plus complète, plus simple, plus noble, consacré à ses élèves, à sa tâche *{Un de ses anciens élèves, Claude Le Maguet, écrit en 1919, dans la Feuille de Genève : « ... *Je ne fus effectivement son élève qu'un an... Mais un an c'est plus qu'il n'en faut à un enfant pour se souvenir d'un tel homme et pour l'aimer* »}. Il commit l'erreur grave de demander au commun des maîtres le même enthousiasme, la même abnégation, les mêmes vertus dont il faisait preuve. Il fut trop sévère, trop dur, avec ses collaborateurs. Les enfants avaient rarement tort, n'étaient jamais coupables. Aussi rencontra-t-il dans le recrutement de son personnel, très difficile déjà administrativement, les plus grands obstacles. Ce n'est pas qu'il n'ait gagné à ses vues, des collaborateurs zélés, dévoués, brillants et dignes, qui surent non seulement le comprendre, mais l'admirer et l'aimer, malgré ses vivacités d'humeur, ses travers, ou l'estimer au moins, mais il lui fallut compter aussi avec des auxiliaires de mentalité mesquine ou grossière, intempérants, brouillons, bornés, hostiles, dont quelques-uns, rabroués durement, furent les informateurs tendancieux de la presse à scandale *{J'ai exposé dans Cempuis les difficultés rencontrées par Paul Robin pour le recrutement du personnel et ses démêlés à ce sujet avec l'administration. En fait, il trouva ses meilleurs collaborateurs en dehors de toute ingérence administrative. Paul Guilhot vint à Cempuis en 1882. Méridional, éloquent, bon musicien, (il avait été sous-chef de musique militaire, professeur à l'école normale de Toulouse). Excellent homme, il se prit d'enthousiasme pour les idées pédagogiques de Paul Robin et le seconda si bien que celui-ci le fit nommer, en 1887, sous-directeur. Il s'occupa particulièrement de l'enseignement musical, fut l'organisateur des fêtes, des séances théâtrales. Il veillait sur les formes expressives, sur l'élocution, la diction. Très féru de manifestations extérieures de propagande, il leur donnait, en toute ingénuité, une allure de parade, un peu tapageuse. Son esprit était assez étroit et Paul Robin, qui l'aimait beaucoup, eut parfois à malmener ses initiatives, surtout dans les dernières années où Paul Guilhot visait à instaurer une discipline trop rigide, une espèce de militarisme énervant.

Charles Delon se fixa à Cempuis en 1892. Licencié ès sciences, écrivain charmant, d'une culture universelle, auteur d'ouvrages nombreux bien connus des écoliers français. Paul Robin admirait son oeuvre pédagogique, ses essais de littérature pour l'enfance, ses travaux de vulgarisation scientifique. Il s'indignait que la vieillesse de cet homme remarquable ne fut pas à l'abri de l'insécurité et lui proposa de se fixer à Cempuis, d'y donner des conférences aux maîtres et aux grands élèves, de participer aux sessions de pédagogie et d'en écrire le compte rendu, de collaborer au bulletin de l'établissement. Charles Delon accepta. Paul Robin obtint du Conseil général, les facilités nécessaires.

Outre ces deux collaborateurs qui connurent à fond les idées de Paul Robin et furent, en marge de l'administration, les modérateurs plus ou moins heureux, de ses audaces, il faut nommer : Gabriel Nissen, docteur ès sciences, qui seconda Paul Robin de tout son cœur, de toute son intelligence, et donna le meilleur de lui-même à l'œuvre qu'il défendit après la dispersion avec ardeur, compétence et éloquence; Élie Ruben, licencié ès sciences, devenu chef d'institution à Paris, qui participa de toute sa conviction juvénile à la prospérité de l'établissement et resta l'admirateur du fondateur; Jacques Camescasse, enthousiaste et généreux, inventeur de l'ingénieux appareil l'Initiateur mathématique; Wilhelm Körnet, gradué d'Anhalt, intelligence supérieure, cœur d'apôtre, qui vient à Cempuis

étudier ses méthodes et mourut au moment où la presse chauvine reprochait à Paul Robin d'avoir introduit cet « espion » dans l'établissement; J Hayaux, qui fut sénateur; Victor Leleu, qui devint archiviste du Grand Orient; MM. Petit, Capron, Louis Perrin, Jourda, Thomas, Créancier, etc., Mmes Caron, Jonon, Tétevuide, etc.

Quant aux résultats, on aurait pu en juger plus pleinement, en prolongeant une expérience que le jeune et sémillant M. Georges Leygues — célèbre alors comme confident des ballerines, illustre depuis comme héritier de M. Chauchard — interrompit sur l'injonction des cléricaux.

Avant d'exposer ce qu'on a appelé « l'affaire de Cempuis », je crois intéressant de donner quelques passages des déclarations de deux personnages officiels, MM. Benjamin Buisson et Gobat, rapporteur sur l'enseignement primaire, l'un pour la France, l'autre pour la Suisse, de l'Exposition universelle de 1889 *{Rapport sur la classe 6, éducation de l'enfant. Exp. univ. de 1889 par Buisson B. — Rapport sur les classes 6, 7, 8. Exp. univ. de 1889 par M. Gobat, conseiller d'État à Berne}. Je pourrais multiplier de pareilles citations. Je me borne à celles-là *{Je citerai cependant ces lignes du National Reformer (20 juillet 1884) où le docteur Charles R. Drysdale relate une visite qu'il fit à Cempuis : « ... *On voit comment M. Paul Robin contribue à résoudre la question de savoir ce que devront être les écoles de l'avenir. Il est certain pour moi que c'est seulement par une combinaison des travaux agricoles, de travaux manuels et d'enseignement scientifique, littéraire et artistique, que l'entière culture de toutes les facultés de notre nature si complexe pourra être un fait accompli et que ce résultat ne saurait être atteint que par l'emploi d'un système semblable à celui de Cempuis.* »}. Outre qu'elles émettent des opinions autorisées et impartiales, elles montrent à quelle hostilité se heurtait, dans les sphères officielles, la tentative de Paul Robin.

M. Benjamin Buisson s'exprime ainsi :

« En somme voilà un établissement ou plutôt un organisme vivant s'il en fut. Il n'y a pas là seulement des enfants qui ont trouvé un asile, des classes et des ateliers bien dirigés. Il y a un essai d'éducation complète, préparant à la vie, habituant les enfants à aimer le travail, respectant et encourageant la spontanéité de chacun, éveillant l'enthousiasme pour le bien, leur donnant la foi à l'idéal sans aucun recours au dogme.

Le fervent directeur de cet orphelinat, M. Paul Robin, appelé par le jury à exposer ses, théories, a répondu avec une entière sincérité aux questions de plusieurs jurés, sur la coéducation et sur l'enseignement de la morale positiviste.

Notre collègue pour la Suisse, M. Gobat, a publié dans son rapport un récit de cette séance animée ; il y exprime le regret que la médaille d'or votée primitivement, n'ait pas été maintenue à l'Orphelinat Prévost, lors de la révision des récompenses; il a même demandé au jury supérieur de la rétablir.

Mais si quelques membres du jury ont fait des réserves à propos de ces deux questions, controversées et un peu délicates, en effet, de la coéducation des sexes et de la morale sans base religieuse, nous croyons exprimer l'avis unanime en assurant que pour tout le reste, les méthodes pédagogiques de Cempuis ont été unanimement approuvées.

Pour nous, qui avons visité plusieurs fois l'établissement et avons suivi avec intérêt l'expérimentation qui se fait dans cette maison, il nous semble qu'elle méritait d'être encouragée malgré sa hardiesse même, et il était bon qu'elle figurât à une exposition qui fêtait une grande date d'émancipation politique et sociale. Nous sommes satisfaits d'apprendre qu'on va la voir de plusieurs points de l'étranger, comme jadis on allait voir à Yverdon les essais de Pestalozzi et que les pédagogues russes et belges prennent à Cempuis leurs inspirations. »

Voici maintenant les conclusions du rapport de M. Gobat, auxquelles fait allusion M. Benjamin Buisson :

« Ces deux principes, la coéducation et l'enseignement de la morale réduit à des déductions pratiques, ont soulevé de vives discussions au sein du jury.

De l'avis de quelques membres, l'Orphelinat Prévost ne devrait être jugé que d'après ces deux principes éducatifs, et comme ces membres ne les approuvaient pas, l'établissement ne pouvait, d'après eux, recevoir une autre récompense. GRACE AU VOTE UNANIME DES JURÉS ÉTRANGERS, la médaille d'or fut décernée à l'Orphelinat de Cempuis, le jury se trouvant au complet, soit au nombre de quinze à vingt membres. Mais quelque temps après, tout à la fin des opérations, alors que plusieurs jurés étaient partis, que d'autres n'assistaient plus aux séances, abandonnant le reste de la besogne au bureau, les jurés, réduit à quatre ou cinq, cassèrent la décision précédente et adjugèrent à l'Orphelinat Prévost la médaille d'argent.

J'ai vainement protesté, au jury supérieur, contre le procédé, et réclamé la médaille d'or.

Il est regrettable que les choses se soient passées ainsi... S'il m'est permis de le juger par ses actes, l'Orphelinat de Cempuis est un des plus belles institutions de France.

Son exposition prouve qu'il est resté fidèle à son programme. Ses méthodes d'enseignement sont simples et pratiques. L'enseignement est encyclopédique dans ce sens que rien de ce qui intéresse la vie pratique ne reste étranger à l'élève. On a le sentiment qu'une foule « de choses s'apprennent au moyen de l'observation, la meilleure institutrice, celle dont les leçons se gravent le mieux et avec le moins d'effort dans l'esprit.

Les ouvrages exposés étaient des travaux manuels proprement dits, qui se distinguent par une très bonne graduation, ou des travaux de toute espèce, d'apprentis ou d'apprenties, photographie, typographie, cartonnage et reliure, cordonnerie mécanique, ferblanterie, menuiserie, modelage, coupe, couture, etc.
Une chose m'a beaucoup plu, dans l'exposition de travaux du sexe : l'absence de colifichets.
J'avais perdu l'habitude de contempler la simplicité, je l'ai retrouvée à Cempuis. »

V

« L'AFFAIRE DE CEMPUIS »

Le 31 août 1894, à la suite d'une violente campagne de presse, Paul Robin fut révoqué par le Conseil des Ministres, M. Georges Leygues étant à l'Instruction publique.

Il semblerait à tout le moins indifférent, après quarante années, que fussent connus les pièces et rapports dont le gouvernement fit état pour frapper le fondateur de Cempuis. Afin de consulter ces documents, j'ai multiplié les démarches. Le Préfet de la Seine, qui détient le dossier, s'est opposé à sa communication. Il m'est permis d'en inférer qu'il ne renferme que matière à panégyrisme.

Quoiqu'il en soit, un établissement comme Cempuis ne pouvait vivre sans provoquer des controverses, sans soulever les passions politiques et religieuses. C'est miracle qu'il ait duré quatorze années. D'autant que Paul Robin n'essaya point d'atténuer l'hostilité qui l'environnait. Ignorant les ménagements habiles, ne sachant point tenir en bride un caractère très vif, il fonçait. Sa franchise brutale rendait même difficile la tâche de ses partisans, plus aisée celle de ses ennemis. Presque chaque année son oeuvre fut attaquée. Dès 1881, les feuilles pieuses insinuèrent. Le mot d'ordre était de n'en tenir aucun compte. Toute confiance lui était faite. En 1883 cependant le Préfet de la Seine exigea sa démission [Dans une de ces notes qu'il jetait sur le premier papier à sa portée, Paul Robin écrit à propos de cette démission : *« J'avais soixante enfants... Je les aimais comme les miens... Avec les goûts d'un travailleur j'étais l'homme heureux, l'homme rare même, malgré toutes les misères de détail. Quelles méchantes gens ont usé de l'avantage que leur a donné la possession de mon feuillet malthusien... Ai-je été trop net, trop dur dans mes observations ? Cependant, ils devaient bien y sentir toujours le cœur. Ma démission est acceptée... Chacun me plaint, mais on craint en me remettant dans l'université toutes sortes de scandales, articles, interpellations... Paradis perdu ! »*

Et encore, s'adressant aux membres de la Commission de Cempuis, il dit, le 4 décembre 1883 *« Cette maison était quand j'y suis arrivé, un taudis horrible de dégradation et de saleté... Eh bien, malgré délabrement, réparations, triste choix de maîtres et d'élèves, nous avons dès le début organisé et maintenu, haut et ferme, un emploi du temps comprenant tout ce que devait indiquer le programme officiel de juin 1881 et bien d'autres choses. Loin de tout centre, sans maîtres spéciaux, en étant sur la brèche de 15 à 16 heures par jour, nous avons donné plus que dans toute autre école de France le développement le plus complet à l'enseignement classique, artistique, normal (métiers et culture). »*

Il énumère ce qu'il a déjà fait, créé, et ajoute : *« ... Vous avez pu constater que nos enfants sont en général bons et heureux. Ils ont bien senti qu'ils avaient en nous, non de simples maîtres, mais de vrais parents d'adoption. Ils nous ont payé de nos soins par leur filiale affection, et ils s'aiment entre eux comme frères et sœurs... Quelques termites pourront-ils avoir la joie de faire crouler un tel édifice déjà si beau et donnant pour l'avenir, de si grandes espérances? »*].

Il avait été dénoncé, par des maîtres congédiés, comme auteur et propagateur d'un tract néo-malthusien. En dépit des notes perfides des journaux cléricaux, il fut bientôt réintégré. D'autres attaques suivirent, mais parsemées, sans écho.

En 1892 une campagne concertée, habile, tenace, recommença. Deux inspecteurs généraux, une inspectrice générale, envoyés à Cempuis pour enquêter, par les ministres de l'Intérieur et de

l'Instruction publique, firent des rapports élogieux. Les attaques redoublèrent et, en 1894, devinrent acerbes, ignobles. A ce moment, au surplus, après les attentats anarchistes, [C'est grâce à Paul Robin, nous pouvons maintenant le publier, que M. Paul Reclus, impliqué dans les poursuites relatives à l'attentat de Vaillant à la Chambre, put trouver un refuge à l'étranger.] la réaction battait son plein. Les catholiques sentirent l'urgente nécessité de scandales « laïques » capables d'atténuer celui, formidable, que soulevaient le crime et l'exécution capitale prochaine de l'abbé Bruneau, de relever le prestige, fortement atteint, de l'Église. Une feuille répugnante, la Libre Parole, sous l'impulsion d'un nommé Odelin, [M. Édouard Drumont, fondateur de la Libre Parole, stigmatisa plus tard son collaborateur M. Odelin. Une énorme manchette, tenant toute la largeur du journal, portait « Odelin la Crapule ».] frère d'un ecclésiastique de l'archevêché de Paris, amorça contre Cempuis une campagne de calomnies et d'injures ordurières. L'informateur principal du sieur Odelin était un individu taré, que l'indulgence de Paul Robin, en dépit de références imprécises, avait provisoirement introduit, comme surveillant, dans l'établissement. Tout porte à croire qu'il avait été commis à cette basse besogne par l'Église.

Le Matin, que dirigeait alors M. Alfred Edwards, reprit les insanités de la Libre Parole, leur donnant la consécration officieuse, républicaine, démocratique, nécessaire [Dix ans plus tard, M. Alfred Edwards s'avisa de chanter dans le Petit Sou, feuille quotidienne « socialiste » de sa façon, les louanges de Paul Robin. Ce dernier rabroua vertement l'Edwards dans une lettre publique.]

Hors les bienveillants articles de quelques journalistes informés, tels MM. Henri Turot, Gaston Stiegler, Surville de Balzac, Léopold Lacour, Chinçholle, etc., qui avaient visité Cempuis, la presse de Paris et celle de province suivirent l'officieux Matin, calomnièrent à l'envi. Les journaux de gauche réagirent mollement. Les Chambres vaquaient. Choix concerté et habile du moment !

Une nouvelle enquête fut prescrite, que menèrent MM. Pissard, délégué par le Ministre de l'Intérieur, et Jacoulet, commis par le Ministère de l'Instruction publique [et Mlle Brès, inspectrice générale des Écoles maternelles dont M. Leygues, à la Chambre, négligea le rapport, sans doute parce qu'il était favorable sinon élogieux.]. Ce dernier, Inspecteur général clérical de l'enseignement primaire, trouva tout de suite scandaleux que la Marseillaise de la paix fut mieux sue, à Cempuis, chantée avec plus d'entrain, que celle de la guerre, que les prières y fussent inconnues et les dieux délaissés. Il ne voyait au surplus, ce probe fonctionnaire, aucun inconvénient à recueillir les propos insanes de pauvres gens du village et des environs, cabaretiers, prêtres, passants, étrangers tous à la vie de l'établissement, tandis qu'il éludait, ou tentait d'éluder, les dépositions de ceux qui collaboraient à l'œuvre, celle, entre autres, de Charles Delon [Extrait de la déposition de Paul Robin devant la Commission d'enquête du Conseil Général de la Seine qui montre l'état d'esprit de M. Jacoulet, enquêteur :

« M. Jacoulet. — *Si quelqu'un avait demandé à recevoir un prêtre dans l'établissement, y auriez-vous consenti ?*

« Paul Robin. — *En cas de danger de mort, j'aurais consenti à ce que m'aurait demandé un malade, en établissant toutefois un cordon sanitaire autour de lui, pour éviter que le prêtre, ne s'occupât d'autre chose.*

« M. Jacoulet. — *Mais en général?*

« Paul Robin. — *J'aurais eu le temps d'en référer à l'Administration et j'aurais suivi ses instructions.*

« M. Jacoulet. — *Oui, mais je voudrais avoir votre opinion personnelle.*

« Paul Robin. — *Je proteste contre ce procès de tendance. Mais je ne crains pas de répondre que mes sentiments seraient les mêmes que ceux d'un directeur de séminaire, dont un des élèves tiendrait à recevoir les visites du président d'une société de libre-pensée.* »]. M. Jacoulet finalement jugea qu'il y avait danger à laisser Paul Robin « répandre des idées subversives au point de vue social et néfastes au point de vue de la défense du pays. »

Le Conseil des Ministres, présidé par M. Charles Dupuy, décida, sur la proposition de M. Georges Leygues, que le maintien de Paul Robin à la tête de l'établissement n'était pas possible. La révocation fut ordonnée, que le Préfet de la Seine signa. Un communiqué à la presse disait que : « *l'enquête avait révélé des faits graves au point de vue de la surveillance intérieure, de l'administration, de la direction morale de l'enseignement, du recrutement du personnel et des doctrines internationalistes.* » Mixture jésuitique confectionnée le 31 août 1894. La veille, l'abbé Bruneau était exécuté à Laval. Le « scandale » de Cempuis masquait le scandale clérical... Et M. Jacoulet fut promu dans la Légion d'honneur.

Il vaudrait la peine d'évoquer certaines particularités qui entourèrent la décision ministérielle, comme l'envoi à Cempuis, par le Ministre de l'Intérieur, quelques semaines avant la révocation, d'un jeune homme qui devait trouver là un refuge matériel et moral ; ou cette déclaration,

de M. Ferdinand Buisson, s'adressant à Paul Robin, en public, un mois avant la décision de M. Leygues *« Vous êtes un apôtre convaincu et convaincant »*; ou encore des articles du Temps, défendant Paul Robin avant la révocation, et lui reprochant, après, de former « des bacheliers ès-sciences anarchistes », et affirmant ensuite qu'il était « un savant, un apôtre et non un éducateur ». Mais ces variations, et surtout les commentaires qu'elles appellent, déborderaient le cadre de cet ouvrage [A tort ou à raison, Paul Robin attribua les articles hostiles du Temps à M. Jacoulet. Il y répondit en attaquant l'Inspecteur général, directeur de l'E. N. S. de Saint-Cloud: *« Je ne suis rien ou pas grand chose, tandis que M. Jacoulet est l'éducateur à la troisième puissance, l'éducateur trismégiste. Comme directeur de l'École Normale Primaire Supérieure, il est L'éducateur des éducateurs d'éducateurs. Il doit cette dignité, qui rappelle celle des porteurs de tiare, à ce que, contrairement à ce que dit de moi le Temps, il n'est ni philosophe, ni savant, ni apôtre, mais bigot, ignorant, budgétivore, défenseur des traditions et des routines. »*]

La révocation était illégale. La loi d'octobre 1886 exigeait la comparution de Paul Robin devant un conseil départemental. Il fut condamné sans avoir été entendu,— sauf par des enquêteurs dont il mettait légitimement en suspicion l'indépendance, la loyauté, l'impartialité et les jugements — et frappé par un ministre dont « l'étourderie » apparaissait notoire, dont, ultérieurement, s'avéra l'indignité,

Le Conseil général de la Seine réclama le dossier, les rapports des enquêteurs. Tout lui fut refusé. Interpellé, le Préfet n'articula aucun grief précis, sérieux. Une enquête publique, que le Conseil général décida, fut poursuivie par une commission prise dans son sein, où les adversaires du révoqué étaient plus nombreux que ses partisans. Par déférence pour ces derniers, Paul Robin consentit à comparaître. Toutes les inepties, toutes les infamies qui peuvent être attribuées par le troupeau stupide à un homme de pensée émancipée et d'activité révolutionnaire, toutes les vétilles reprochables au précurseur qu'enveloppent l'hypocrisie, la lâcheté et la haine, tous les ragots méprisables, il lui fallut les balayer. Il s'en acquitta avec une espèce de dédain indulgent et railleur, nonchalamment. Contre la plupart de ses accusateurs, il avait des documents écrasants, des lettres entre autres, pleines de reconnaissance et d'admiration, à lui adressées par plusieurs d'entre eux. Délibérément, magnifiquement, il oublia de les produire.

Les cléricaux membres de la Commission, l'attendaient à la question malthusienne. Ils furent déçus. Paul Robin s'enorgueillit en effet d'avoir écrit et répandu, en 1879, un travail de vulgarisation de connaissances sexuelles, des moyens notamment de limitation des naissances, travail qui avait, en 1883, entraîné sa démission. Il refusa de le communiquer aux politiciens réactionnaires du Conseil général. J'ai publié ce document dans la Question de population. Il n'est nullement scandaleux. Il est scientifique et humain.

Les conclusions de cette enquête, celles aussi de la minorité hostile, vinrent en discussion à l'Hôtel de Ville. Les débats prirent deux séances. Le Conseil général, à la majorité, blâma le Préfet [Le Préfet de la Seine n'approuvait cependant pas la mesure prise par le ministre. Devant la Commission d'enquête il dit : « ... *le ministre a pris une décision plus prompte que je ne l'attendais.* » Tellement prompte qu'elle était prise avant l'enquête, de connivence avec les cléricaux.]
Il attribua une allocation annuelle à Paul Robin [Elle était de 4.000 francs. Chaque année M. Alpy, farouche clérical, et ses amis de la droite, provoquèrent des discussions au Conseil Général, soit sur Cempuis, soit sur le néo-malthusisme, et réclamèrent la suppression de l'allocation dont bénéficiait Paul Robin. On voulait l'affamer. Ses ennemis triomphèrent une fois. L'allocation fut réduite, puis rétablie bientôt grâce à l'intervention énergique et indignée de M. Jean Colly.]

Tandis que l'Assemblée départementale poursuivait ses investigations, M. Aimé Lavy, député de Paris, interpellait à la Chambre. Dans la séance du 10 novembre 1894, il réclama des précisions sur les termes de la note annonçant la révocation et sur les motifs de cette mesure. Le Ministre s'éleva contre l'esprit de l'éducation donnée à Cempuis, protesta contre l'antimilitarisme, l'internationalisme, le néo-malthusisme de Paul Robin. Il eut pu s'en tenir là et, sans grand effort, obtenir l'approbation d'une Chambre réactionnaire. Mais il tint à assumer la tâche odieuse de discréditer l'homme qu'il avait frappé. Pour le salir, pour donner satisfaction aux cléricaux dont il était complice, il recourut au mensonge, à la calomnie, au faux. Je dis au faux: en produisant à la tribune un papier scandaleux prétendument écrit par un instituteur de Cempuis, document inexistant, que le ministre forgea de toutes pièces, séance tenante, et dont le journal officiel (nov. 1894, page 806, vol. 1) reproduit, entre guillemets, la teneur : « Il (l'instituteur, M. A...) écrit à M. Robin très ingénument : *« J'ai une réputation détestable, on ne veut de moi nulle part; mon inspecteur d'académie et mon inspecteur primaire m'ont déclaré qu'ils ne voulaient pas de moi mes collègues m'ont dit que si je mettais le pied*

dans « une école, ils en sortiraient. » Et suivant M. Leygues, Paul Robin aurait tout aussi ingénument répondu : *venez vite, trop heureux d'avoir pour collaborateur un réprouvé tel que vous !* Pas un instant le marais parlementaire ne mit en doute la probité du ministre. C'est par des clameurs indignées qu'il accueillit les documents faux offerts à sa sotte crédulité.

Ni l'une, ni l'autre lettre n'ont jamais été écrites par ceux auxquels M. Leygues les attribuait. M. A..., fonctionnaire des plus estimables, était aussi parfaitement incapable de rédiger pareille ineptie que Paul Robin d'y faire la réponse à lui prêtée par le ministre. Après un stage à Cempuis, M. A..., était retourné dans son pays et, au moment où son chef le taxait, à la tribune, d'indignité et de folie, il occupait, comme instituteur public, dans la Haute-Garonne, un poste de choix.

A cette vilenie majeure, M. Leygues en ajouta d'autres dont la plus importante fut une lâche diffamation : un brave homme, modèle des pères de famille, ancien maître de Cempuis, dont Paul Robin avait dû se séparer, vit étaler à la tribune par le vertueux ministre, une peccadille durement expiée douze ans auparavant... Affaire connue, réglée en son temps par l'administration elle même.

M. Georges Leygues rendit d'ailleurs hommage à la moralité de la maison, des enfants. L'œuvre était bonne, l'œuvre était belle ! Le fondateur, l'animateur, exécrable ! Tartufe Leygues honorait Paul Robin de ses outrages et par ses louanges outrageait les élèves.

« La fille Leygues » s'écriait alors, à ce propos, Henri Rochefort. Et Paul Robin de reprocher au pamphlétaire l'injure jetée aux prostituées [Qu'est-ce qu'en effet que M. Georges Leygues? Octave Mirbeau a buriné un portrait du personnage. Il y manque quelques traits. Celui, entre autres, de l'abjection.

Tout le monde n'a pas oublié comment, à la tête d'une bande crapuleuse de tapeurs de haut vol, M. Leygues parvint à s'assurer un bel héritage. Si les plaquettes se font rares où sont conservées ses flagorneries répugnantes envers un multi-millionnaire mégalomane, on peut en retrouver l'essentiel dans un opuscule qui expose l'Art et la manière d'hériter de quinze millions. (Bibi. nat. Cote 4° L n° 27 54.188). Sans compter que M. Pierre Hamp est prêt sans nul doute à révéler les faits qui lui permirent de qualifier l'héritier de M. Chauchard de « criminel de profit ».

Au surplus, les commentaires, objurgations, invocations, prosopopées, anathèmes patriotiques dont est farci le discours prononcé à la tribune de la Chambre par le ministre Georges Leygues contre Paul Robin, peuvent être maintenant opposés à la vaillance, au désintéressement, pendant la guerre, du soldat Georges Leygues?

« M. Robin n'a pas voulu, s'écriait le ministre, faire porter à son fils ce pantalon rouge que nous nous honorons, que nous sommes fiers d'avoir porté et que nous actions glorieux de reprendre s'il le fallait ». (Officiel, nov. 1894, page 1807). Avec ou sans pantalon rouge, M. Leygues, de 1914 à 1918, s'est tenu éloigné des champs ardents des batailles, pour se vouer à de « glorieuses » besognes, sur le théâtre extérieur des opérations, comme preux oratoire ou expert en écritures héroïques.

« Éparpiller son amour sur l'humanité entière, clamait encore le ministre, c'est très bien, mais il est plus difficile de la concentrer sur un être moins vague et qui exige des sacrifices. » M. Leygues *a durant la guerre, concentré sur lui-même, tout l'amour qu'il aurait dû réserver à « l'être moins vague ».* Ses sacrifices furent dénoncés au public par M. Emmanuel Brousse, dans une phrase lapidaire : « ... *la limousine de M. Leygues coûte au budget 35.000 francs par an, plus 15.000 francs d'entretien annuel. L' « être moins vague » payait les balades du héros ministre et millionnaire.*

« Impossible de rêver patriote plus valeureux, ni plus onéreux ! C'est une raison suffisante pour qu'il ait sévi durant des années, et paradé, aux abords des cimetières apaisés, devant les ossuaires, où pourrissent les restes de nos enfants, pour qu'il ait prolongé, en de brillantes agapes, au milieu des anciens combattants, son rôle de pourvoyeur de charniers, et pour que son nom soit inscrit — bien inscrit — sur la liste de ceux qui ont bien mérité de la patrie »...].

A une majorité écrasante, la Chambre donna pleine approbation à M. Leygues. Paul Robin eut pour lui les voix de quelques personnages diversement notoires, et qui, pour n'approuver point toutes ses idées, surent discerner les scélératesses du ministre et la probité du calomnié [Camille Pelletan, Jean Jaurès, Marcel Sembat, Édouard Vaillant, Jules Guesde, René Viviani, Groussier, Mirman, Rouanet, Jourde, Chauvière, Pierre Baudin, Pascal Grousset, Clovis Hugues, Alexandre Millerand, etc.].

Des documents ultérieurement publiés, rendaient possible la reprise de l'interpellation. Mais Paul Robin n'insista pas. Son retour à Cempuis lui semblait au fond un geste assez vain. Il visait d'ailleurs depuis longtemps à autre chose. Il préféra se retirer sous les malédictions quasi unanimes et fournir ainsi la preuve que l'œuvre cempuisienne lui était toute personnelle, qu'il

n'avait pas été l'exécuteur des conceptions audacieuses d'autrui.

Au surplus ses défenseurs se faisaient plus rares et moins ardents. N'avait-il pas fait d'insupportables déclarations, annoncé sa décision d'entreprendre une propagande eugénique, d'éducation sexuelle, et osé prôner, en réunion publique, l'installation de dispensaires, de cliniques anticonceptionnelles et abortives ? Ceux qui lui avaient tressé des couronnes pour son effort pédagogique refusèrent, comme bien on pense, de le suivre dans cette voie « extravagante », «dangereuse», « scabreuse », « antipatriotique », « antisociale », etc. [Dans Régénération, nov. 1906, Paul Robin écrit : *« En novembre 1894, peu de jours avant la séance où 400 députés dont un grand nombre de francs-maçons, anciens, présents et futurs ministres, consacrèrent par leur vote l'acte « illégal » qui me chassait de Cempuis, M. Buisson fit un beau geste. Il fit indiquer dans les journaux qu'il allait demander ma place pour me la conserver et me la redonner quand on m'aurait rendu justice. Puis, tout d'un coup, il me lâcha... parce qu'on lui avait dit que je prêchais l'avortement dans les réunions publiques. »*

Un peu avant la séance de la Chambre, M. Ferdinand Buisson demandait à l'auteur de cet ouvrage : *« Pourquoi va-t-il prêcher l'avortement dans les réunions féministes? »* Il, c'était Paul Robin. Je n'avais pas à discuter à ce moment avec M. Buisson les grandes questions agitées par mon maître, ni à protester que ce dernier ne prêchait pas l'avortement comme çà, à l'aveuglette. Aujourd'hui, je pourrais répondre à M. Buisson, quelque vénération que j'aie pour sa mémoire, en dépit des souvenirs qui m'attachent à lui : parce que Paul Robin avait une morale différente de la vôtre, parce que, toutes vertus égales d'ailleurs, il y avait entre vous, Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire, conseiller d'État, Grande Croix de la Légion d'Honneur, prix Nobel, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, et Paul Robin, la différence qui existe entre un suiveur et un précurseur, entre un patriote ardent et un parfait citoyen de l'Univers, entre un docteur en philosophie et un philosophe.]

Des candidatures au Conseil général, à la députation à lui offertes par des groupements socialisants, furent mises en échec par ses anciens amis. L'interpellation ne fut pas reprise, et la presse continua, après la clôture des débats à la Chambre, sa besogne ordinaire de dénigrement, systématique et injures.

Il n'est pas inutile peut-être de relever ici quelques impostures propagées par les feuilles à la solde du gouvernement, d'apporter quelques éclaircissements et précisions.

Pour beaucoup Cempuis fut une maison enténébrée, une sorte de couvent laïque diabolique. Cloître mystérieux, Cempuis! où, en outre du personnel intérieur, une vingtaine d'employés, du village et des environs, entraient et sortaient, allaient et venaient à toute heure de la journée. Maison fermée, celle où les instituteurs de France et de l'étranger participaient à des conférences, à des discussions pédagogiques, venaient chaque année, expérimenter des méthodes, assister à des exercices scolaires, prendre part à la vie de la maison! Institution fermée celle qui s'en va promener ses élèves de village en village, de ville en ville, et jusqu'à l'étranger, en des excursions de plusieurs jours

Il est stupéfiant que pareille imposture ait pu trouver créance. Maison largement ouverte, au contraire, peut-être même à mon sens, et aussi de l'avis de Paul Robin qui, tout autoritaire qu'il fut, céda, surtout dans les derniers temps, à certaines tendances ostentatoires de collaborateurs enthousiastes, maison trop largement ouverte, voilà ce que fut en réalité Cempuis.

Une question grave qui a semblé prendre une place singulière dans les préoccupations aussi bien des adversaires que des amis, est celle de la vie sexuelle des enfants. Paul Robin avait certes sur cette question des idées éloignées de toute banalité. Je puis dire en passant qu'il prônait par exemple un nudisme théorique raisonnable, qu'il croyait à l'influence bienfaisante de l'air et de la lumière sur le corps humain et soutenait que la vue dès corps pouvait atténuer beaucoup l'excitation génésique, calmer l'érotisme imaginatif, être une garantie contre les aberrations, les polissonneries, etc. je puis affirmer encore, dût la malice s'emparer de cette vérité, dussent les jésuites en robe longue ou en veston, se scandaliser, ou de braves gens s'offusquer, qu'il était partisan avoué d'une instruction, d'une éducation sexuelle, qu'il lui paraissait utile, sain, moral de dire aux enfants, sans insistance, la vérité sur leur sexe et sur les sexes et à tous points de vue excellent, de faire connaître aux jeunes gens les conséquences mauvaises de l'union sexuelle et les moyens de les éviter, de prémunir ainsi chacun et chacune contre les excès, les abus, contre les maladies vénériennes et les risques de naissances indésirées et indésirables. Il n'aurait pas trouvé immoral, par exemple, il aurait regardé comme hygiénique à tous points de vue que les besoins génésiques de la jeunesse pussent être satisfaits, avec mesure, à l'âge où il n'y a aucun inconvénient à ce qu'ils le soient... « vers seize ans en moyenne » suivant lui.

Mais de l'idée à sa réalisation, à ses applications pratiques, il y a une marge. Les théories les plus généreuses ne peuvent être appliquées sans réserve dans une société qui ne les accepte pas. Tout révolutionnaire est contraint à l'opportunisme. Tout philosophe doit compter avec le troupeau, avec l'époque où il vit. Bonnes gens à préjugés, moralistes superbes et vous, vertueux vertuistes, tranquillisez-vous donc ! Paul Robin veillait, avec un soin rare, à ce que fussent évités tous rapprochements sexuels, à ce que fussent prévenus tous abus individuels. La vie simple, sobre, calme, privée d'excitations par la lecture ou la parole, dénuée autant que possible, de tous actes capables d'éveiller prématurément les sens, de favoriser l'impulsion sexuelle, cette vie saine, variée, active, laborieuse et gaie, qu'il assurait à ses élèves, avait pour résultat de faire diversion, en partie du moins, à l'imagination, de détourner des tentations sexuelles, d'offrir à l'instinct un alibi, de le sublimer.

Sans doute en des cas spéciaux, par des entretiens particuliers, empreints de sérénité scientifique, il lui arriva de donner à de grands élèves les clartés nécessaires et salvatrices. Mais, par concession à l'hypocrisie générale, par scrupule de heurter les préjugés familiaux, par crainte, en fournissant des armes à ses ennemis, de nuire à ses protecteurs et d'être contraint à l'abandon de son expérience, il ne put en faire une règle.

Il a été publié qu'à Cempuis les élèves assistaient en groupe aux naissances qui se produisaient dans la maison. Que ce soit faux, il n'y a pas à en douter. Ce qui a pu donner lieu peut-être, à cette fable, c'est que Paul Robin procéda parfois, à son corps défendant, à des accouchements dans les ménages de son personnel, aux lieu et place des médecins ou sages-femmes, empêchés, demeurant loin. Mais en vérité il savait assez de quel calme ont besoin les parturientes, pour leur éviter la présence d'assistants gênants et, s'il eût trouvé excellent de faire soigner les accouchées par de grandes élèves, ou même de grands élèves, c'est un fait qu'il ne le fit point.

Toutes ses tentatives furent tellement semées d'embûches, il était si observé toujours, épié avec tant de malveillance, qu'il lui arriva de se montrer méfiant. Il eut plusieurs fois quelque raison de redouter les pièges d'adversaires impitoyables. Un incident, entre autres, dont je ne parle que parce qu'il a été évoqué à la tribune de l'Hôtel de Ville, et dans quelques articles empreints de mystère, montra sa clairvoyance. Certains hauts fonctionnaires imaginèrent, « malicieusement », et en liaison avec les réactionnaires, pensait Paul Robin, qu'avec un directeur dont les propos sur les questions sexuelles étaient si audacieux, Cempuis pouvait devenir un lieu propice à des recherches scientifiques sur les organes de la génération.

Le Dr Bourneville, médecin en chef de l'Hospice de Bicêtre, politicien à ses heures, arriva donc à Cempuis un jour de 1890, avec mandat administratif verbal d'y poursuivre une « étude sur le développement de la puberté ». Paul Robin était absent. Le médecin n'en commença pas moins ses recherches qui impliquaient, entre autres, les mesures métriques des parties externes des organes génitaux chez les garçons et les fillettes. Paul Robin, dès son retour, interrompit, quelque effervescence s'étant produite dans la maison, les travaux du docteur. Il n'était pas en principe hostile, au contraire, à de telles observations, mais il voulait, outre l'autorisation officielle écrite, celle des parents, et en cas d'incidents, toute décharge de responsabilité. Il écrivit à l'administration une lettre curieuse où on lisait :

« Ces recherches sont certainement très intéressantes, mais actuellement elles présentent un danger supérieur à leur intérêt scientifique.

Je suis de ces utopistes qui pensent qu'avec le développement de la vraie moralité, nos arrière-neveux et nièces sauront publiquement se regarder nus, que les femmes les plus chastes n'auront un jour pas plus d'embarras à exhiber la totalité de leurs charmes, qu'elles n'en ont aujourd'hui à montrer leur gorge, et, au bord de la mer, leurs jambes et que, en présence de ce magnifique spectacle, jeunes et vieux des deux sexes n'auront d'autre sentiment que l'admiration pour la beauté et le respect pour la vertu.

A cette époque de, civilisation supérieure, un jeune homme, une jeune fille, malades ou en bonne santé, n'auront pas plus d'embarras à subir l'examen de leurs organes sexuels que de toute autre partie de leur corps...

Mais nous n'en sommes pas là, même à Cempuis, où, malgré des impédimenta de toute sorte résultant du milieu social actuel, nous nous sommes attachés, plus que dans toute autre maison d'éducation, à développer le goût de l'expérimentation, de l'observation scientifique, le culte du beau artistique, et nous n'espérons pas qu on arrivera, avant au moins un quart de siècle (sic) à un tel degré de dignité.

J'ai eu bien des audaces, mais je ne suis pas prêt à celle-là, au moins seul. Si l'administration veut aller de l'avant, malgré ma vive inquiétude, je suis prêt à la suivre, mais en outre de l'ordre formel qui devrait m'être donné par écrit, il serait indispensable que ces observations fussent faites,

comme tous les autres actes de l'établissement, avec la publicité la plus franche. »

On se garda, bien entendu, de répondre à ses observations écrites, à ses demandes verbales. La Commission administrative de l'établissement, qu'il fit intervenir, refusa d'assumer toute responsabilité, fit cesser les visites du médecin [Il écrit à sa femme à propos de cet incident, le 2 décembre 1890 :

« ... Si je me suis fait un ami de Bourneville, à qui les officieux ne manqueront pas de faire connaître mon avis, ça m'étonnera... On veut le ménager, mais on a bien dû reconnaître qu'on devait me ménager aussi... Le Roux, avec qui j'ai causé après, affirme être de mon avis en ce qui concerne l'œuvre tant vantée de Bourneville : c'est la dégénérescence publique organisée. Et tout le monde le pense, et personne n'a le courage de le dire. Eh bien, qu'on me laisse alors poursuivre la seule oeuvre qui, tant bien que mal, avec à peine un quart de sujets réellement dignes, ait pour but la régénérescence, ou bien c'est moi qui aurai le courage de sonner cette trompette. »]

A tort ou à raison, Paul Robin considéra cette tentative comme un piège à lui tendu par l'administration elle-même — plus précisément par un haut fonctionnaire — aussi bien d'ailleurs qu'au docteur, bête noire des cléricaux. Ajoutons qu'il faisait observer ironiquement que si, au lieu d'orphelins et d'orphelines du prolétariat, il se fut agi, par exemple, d'élèves des lycées, ou d'enfants des fonctionnaires qui affectaient de favoriser ces études, jamais l'administration n'aurait ainsi allègrement manifesté sa tolérance [Les idées de Paul Robin et du docteur Boumeville ne cadraient pas sur plus d'un point. Bien avant l'incident rappelé ici, Paul Robin avait visité Bicêtre. Dans le cabinet du docteur s'étalait une vasque de belle taille constituée par un crâne, celui d'un hydrocéphale qui, durant de longues années, avait été soigné à Bicêtre. Sur une question de Robin, M. Bourneville déclara : *« A évaluer ce que l'assistance a dépensé pour cet idiot, ce crâne vaut vingt mille francs. »* Et Paul Robin alors de charger contre les directives de la science et de l'assistance officielles *« ...gaspillage de ressources énormes, consacrées à l'entretien de crétins nuisibles à tous, qui reproduisent leur espèce, tandis qui on laisse végéter sans aucune aide des êtres sains et intelligents »*. Et, après avoir parcouru les salles où un lot d'idiots et de monstres étaient soignés, Paul Robin quitta Bicêtre en disant au docteur Boumeville : *« Ne me croyez pas absolument hostile à la tératologie. Peut-être est-il bon que vous étudiiez les tares de quelques rares spécimens de déficients, mais pour le plus grand nombre de ces dégénérés une piqûre, ou la stérilisation, en débarrasserait avantageusement leur famille et la société. Cultiver à grands frais des tarés inguérissables m'apparaît comme une folie, alors que tant d'enfants de choix qui pourraient développer merveilleusement leurs belles facultés sont délaissés. Je suis hostile à vos doctrines. L'utilité de vos travaux n'est pas démontrée. L'assistance ainsi comprise est nuisible. L'administration de l'Assistance publique devient l'organisation de la dégénérescence publique »*. Jamais le docteur Bourneville ne pardonna cette sortie à Paul Robin.]

Maintenant qu'il y ait eu, à Cempuis, des incidents capables d'offusquer les rigides apôtres de la contention, qu'il y ait eu des curiosités, cela ne fait aucun doute. Mais pas plus après tout que dans la famille. Rien de grave en tout cas, aucune conséquence fâcheuse surtout, et point de ces ignominies comme la vie en révèle surabondamment aux observateurs même distraits. La mentalité et les mœurs des élèves étaient sans le moindre doute, plus saines, plus naïves, plus pures que dans n'importe quel établissement unisexuel, laïque ou clérical. Il y avait à Cempuis sexuellement, plus d'indifférence que dans les séminaires ou les couvents, que dans les internats officiels ou non, éduquant des adolescents ou des adolescentes. Nul jamais n'y put constater libertinage, licence ou dévergondage habituel et invétéré. Les perversions, abus, excès qu'on ne parvient pas à déraciner des pensionnats monosexuels, y furent à peu près inconnus, ni plus ni moins fréquents, je le répète, que dans n'importe quel groupe familial réputé pour sa moralité. C'est un fait que tous ceux qui voyaient de près les élèves de Cempuis étaient frappés de leurs physionomies ouvertes, franches, de la candeur de leurs mœurs. Les enquêteurs hostiles eux-mêmes durent en convenir dans leurs rapports et M. Leygues, ce parangon de vertu, fut contraint de le répéter à la Chambre. Et moi, qui ai connu deux Cempuis, j'affirme que celui de Paul Robin était autrement sain, à tous points de vue, surtout au point de vue sexuel, que celui qui précéda sa direction.

Bien des gens ont demandé ce qu'étaient devenus les élèves de Cempuis, les uns avec l'espoir d'apprendre leur déchéance matérielle et morale, les autres en s'étonnant de ne pas les rencontrer aux situations sociales supérieures. A ces derniers, censeurs les moins sévères, je répondrai que ce n'est pas à cela que visait Paul Robin, que son ambition fut moins haute ou moins terre à terre. Pour préparer ses élèves à la conquête des places avantageuses, il aurait fallu conformer leur esprit à l'opinion générale, à la religion ou à la morale courante, alors qu'au contraire il les exerçait à découvrir, pour leur en inspirer le mépris,

l'absurdité de bien des opinions admises, de bien des mœurs consacrées par le sceau de l'autorité. Mais surtout il faut ne pas perdre de vue que Cempuis était un établissement primaire et professionnel, étranger aux études supérieures, Il s'agissait pour son fondateur, de fournir à ses pensionnaires, orphelins sans ressources le plus souvent, non seulement, ce qui était pour lui le principal, toutes occasions de développer librement leurs facultés, de prendre en eux-mêmes leur point d'appui, de tirer d'eux-mêmes des règles d'action, d'apprécier et de juger sainement, mais en outre la possibilité de se trouver, à seize ans en mesure de gagner leur vie, de se faire une place convenable dans l'existence, d'exercer habilement et en conscience un métier, une fonction, de se montrer capables d'initiative, de volonté, d'action pour leur bien propre et pour le bien général. Que si l'on trouvait plus de révoltés que de résignés parmi les anciens élèves de Cempuis, il ne faudrait pas s'en étonner. Les non-conformistes, les indépendants ne sont pas toujours les moins sympathiques et c'est eux, je crois, que Paul Robin revendiquerait plus particulièrement comme ses disciples ou mieux ses amis.

Quant aux adversaires malveillants qui éprouveraient quelque satisfaction à savoir les anciens élèves de Paul Robin tombés au plus bas niveau moral et social, leur espoir, jusqu'à ce jour, est parfaitement déçu. Les prophéties de la Libre Parole ne se sont pas réalisées, qui assuraient que les élèves de Cempuis ne pouvaient devenir que des « marlous » ou des « marmites ».

Y a-t-il lieu d'ailleurs d'attacher une grande importance à cette question du devenir d'anciens élèves ? Tous les pensionnaires des jésuites, après tout, ne sont pas des jésuites, et tous les anciens élèves de Cempuis ne sont certes pas devenus des penseurs libres, ni peut-être même des libres penseurs. A l'âge où les orphelins entraient dans la vie, à seize ans en moyenne, le cœur et l'esprit sont faciles, le cerveau malléable et la pensée comme l'action influençables par la famille, le milieu, les intérêts, la multitude d'impondérables dont est composée l'existence, entre autres par le développement physiologique personnel. Mais, autant que mes informations me le permettent, je puis avancer que les anciens élèves de Paul Robin ont répondu à son attente. Ils sont en général d'esprit ouvert aux idées nouvelles et généreuses, épris de justice et d'altruisme, portés à l'examen, soucieux de participer au progrès général, moins asservis aux préjugés que les meilleurs élèves des plus fameuses écoles du même ordre. Quant à leur situation matérielle, bien que la vie un peu artificielle, naïve, calme, sans tourments ni fièvre, hors du monde, du milieu social, et, somme toute facile, qu'ils menaient ne les ait pas préparés directement aux duretés de la compétition, aux ruses, aux hypocrisies, aux cruautés, bien qu'ils aient été élevés pour des régimes sociaux idéaux, ils ont pu, sans que se soit trop endurci leur cœur ou trop engourdi leur cerveau, sans délaisser trop les principes de leur éducation, se faire une place sociale honorable. Certains, hommes ou femmes, sont chefs d'administrations, d'industries, ingénieurs, commerçants avisés, entrepreneurs, inventeurs, artistes, contremaîtres. On en rencontre dans l'enseignement, le journalisme. Il en est aux colonies, à l'étranger. La fortune a souri à plusieurs. D'une façon générale ils aiment les arts et savent utiliser noblement les loisirs de leur vie laborieuse [Paul Robin fonda leur Société amicale (le 6 mars 1887) ainsi qu'en font foi les documents et notamment la curieuse lettre suivante écrite en réponse à une délibération du comité le nommant, sans qu'il l'ait sollicité, membre d'honneur de la société

« Tu sais l'affection que j'ai pour toi et pour presque tous tes camarades, et le plaisir que j'aurais à me trouver souvent au milieu de vous. Malheureusement il en est quelques-uns, et vous avez aussi, autant que j'en suis informé, quelques patrons auxquels je ne pourrais même accorder le minimum d'estime de consentir à me rencontrer avec eux. »

« Autre point de vue. On a tant abusé du mot honneur que je me refuse désormais à lui chercher un sens. Je ne me sens ni le talent ni l'envie d'honorer qui ou quoi que ce soit, et j'abandonne aux gens « soumis » et aux porteurs de rubans la faiblesse de se croire honorés par qui ou quoi que ce soit. »

« Tout cela ne change rien à la réalité des faits. Dans le cas actuel, elle est que je suis le fondateur de votre société amicale et de quelques autres petites choses dont d'autres personnes ont cherché et chercheront à se donner « l'honneur », heureux quand, dans la ruche, elles n'ont été que des frelons, et non des teignes. En présence de cette réalité que rien ne saurait modifier, tu comprendras combien peu signifie pour moi le mot de membre d'honneur (honorant ou honoré) !

« Prie donc de ma part tes camarades de supprimer leur délibération en ce qui me concerne, de n'en rien publier afin de ne pas m'obliger à exiger une rectification qui ne serait pas agréable à tous. »

« Je me ferai un plaisir d'aller visiter votre groupe et vos protecteurs, d'en faire partie sur le pied d'égalité, le jour où je serai sûr de ne rencontrer là que des gens à qui je pourrais

cordialement et sincèrement serrer les mains en fait, comme je serre en ce moment de loin, la tienne et celles de tes bons camarades. »]

Au point de vue politique et social, ils sont de gauche généralement. Beaucoup ont été des militants de la coopération, du syndicalisme, du socialisme et de l'anarchie romantique des Reclus et des Kropotkine ou même, je crois bien, de l'anarchisme individualiste. Ce n'est que le petit nombre qui a suivi Paul Robin jusqu'à prendre part à ses propagandes et défendre ses théories.

La guerre a révélé parmi eux des « jusqu'auboutistes » hélas ! et je crois bien des héros. Il s'en est rencontré cependant qui ne cédèrent pas complètement au « bourrage de crâne », dont la conscience ne fut pas entièrement mobilisée, et qui, dans la folie guerrière universelle, surent se reprendre et se souvenir des enseignements de leur vieux maître.

Cempuis a rayonné. Dans la région d'abord, dont il a contribué beaucoup à transformer la mentalité politique, dans la France entière et à l'étranger. Ce fut, certes, une expérience restreinte, un laboratoire singulier, un internat hors série. On peut soutenir que l'application n'est guère facile de sa discipline à la vie scolaire publique actuelle. Mais on y peut voir aussi le germe des communautés éducatives futures où les jeunes trouveront, aussi bien, et mieux peut-être que dans la famille, le milieu cordial intellectuel et moral désirable. Quoi qu'il en soit on vint le voir de toutes les parties du monde, de Belgique, de Suisse, d'Argentine, d'Allemagne, etc. Jusqu'en Sibérie et au Japon, il avait des admirateurs. Ses méthodes ont eu un peu partout quelque influence. A Bruxelles, Mme Gatti de Gamond fonda un établissement sur le modèle de Cempuis. Francisco Ferrer, le martyr de Monjuich, prit conseil auprès de Paul Robin, s'inspira de Cempuis. Lausanne possède une école où Paul Robin est vénéré. Il est considéré comme un précurseur de l'école active [Voir l'École active par Ad. Ferrière, docteur en sociologie, professeur à l'institut Jean-Jacques Rousseau de Genève. M. Ferrière dit : « *Méconnu, bafoué, en butte aux attaques des cléricaux, Paul Robin ne connut pas la gloire extérieure. Le sentiment du devoir accompli, la conviction justifiée qu'il avait fait acte de précurseur, l'ont pourtant soutenu jusqu'à la fin. Les lettres touchantes et chaleureuses qu'il a écrites à l'auteur de ces pages resteront un des plus précieux témoignages d'encouragement qu'il ait reçus lors de ses débuts dans la carrière pédagogique.* »] Quant à la coéducation, elle vient de faire son entrée dans les facultés, les lycées et les collèges de France sous forme de co-instruction. Les cléricaux eux-mêmes semblent s'en déclarer les partisans.

Et il devient normal qu'un mouvement officiel et officieux se soit dessiné un moment qui avait la prétention d'enlever à Paul Robin son titre d' « homme de Cempuis » [C'est Élie Reclus qui a appelé ainsi Paul Robin.]

N'est-il pas intolérable qu'une place soit réservée à ce « néo-malthusien néfaste » dans les annales de la pédagogie ? Mais l'escamotage ne saurait réussir. Ni l'étroitesse d'esprit, ni l'ingratitude, ni les grandes et les petites lâchetés n'empêcheront qu'il soit, par le concept à la fois et la réalisation, le fondateur de Cempuis et l'animateur d'une éducation nouvelle. C'est un « maître » [Le mot est de Jaurès. Désigné par un groupe politique avancé comme candidat à la députation dans le 13e arrondissement, Paul Robin entrait, de ce fait, en compétition avec Gérault-Richard, alors emprisonné, candidat du parti socialiste. Paul Robin se retira. C'est dans l'entrevue qui eut lieu à ce sujet avec les principaux membres du parti socialiste, entrevue à laquelle j'assistais, que Jaurès, en reconduisant Paul Robin, lui dit : *« Vous êtes un maître, mon cher Robin, et nous serions heureux de vous voir à la Chambre. Mais la politique a ses exigences... »*] un novateur qui ne doit rien, absolument rien, au point de vue pédagogique, à aucun de ceux qui favorisèrent sa tentative. Il n'a eu aucun inspirateur officieux ou officiel. Qui prétend l'avoir dirigé se vante. Le plan a été établi par lui, mis en oeuvre par lui. Pour l'édifier il lui a fallu livrer combat, parfois contre ses amis. Malgré les déviations que les libéralités officielles, les mesquineries bureaucratiques, la politique générale et celle de quartier ont fait subir à la pensée et aux innovations de Paul Robin, son oeuvre garde un cachet singulier aussi différent de celui du Cempuis antérieur à son expérience, que celui du Cempuis postérieur à sa révocation. Cette allure unique, ce je ne sais quoi d'intensément vivant, original et naïf, qui a retenu l'attention des pédagogues, n'avait qu'une source, un principe, la personnalité ardente, l'âme, si j'ose dire, de Paul Robin. Il fut tout dans sa maison, au moins dans les années de sa fondation, le règlement et l'usage, le gouvernement spirituel et temporel.

Bonne ou mauvaise, réussie ou non, l'expérience est à lui tout entière.

Ce n'est pas là seulement l'opinion obstinée d'un partisan intraitable. Lorsque Paul Robin dut, en 1883, à propos d'un tract néo-malthusien, donner sa démission, les membres de la Commission administrative furent unanimes à regretter cette décision et à s'employer pour la réintégration. L'adversaire principal de cette dernière mesure

était M. Léon Bourgeois, alors Secrétaire général de la Préfecture de la Seine. Le futur archange de la paix armée, l'apôtre prochain du pacifisme romantique et vain, le semi-philosophe sous qui perçait déjà le pitoyable lâche de l'affaire Dreyfus et le pion triste de Haute Cour, n'agréait pas Paul Robin, qui ne l'agréait pas davantage. Les 10 janvier et 1er avril 1884, M. Léon Bourgeois, dans les discussions officielles relatives à la réintégration s'y montra hostile. Les défenseurs de Paul Robin marquèrent avec force qu'ils le regardaient comme l'initiateur, le créateur. Aristide Rey défendit son ami avec chaleur : « *On s'expose à mal juger Robin,* disait-il, *quand on ne le connaît pas profondément. C'est un penseur et un chercheur.* » M. Ernest Rousselle constatait « *M. Paul Robin... n'a pas été seulement le fondateur et le directeur, mais encore l'âme de la maison.* » Et M. Ferdinand Buisson de déclarer : « *M. Robin a rendu l'œuvre viable... et lui a donné le mouvement sinon la vie. Il a créé et appliqué les programmes. Je ne vois pas à quel autre directeur elle pourrait être utilement et pratiquement confiée.* »

Au surplus un projet de délibération du Conseil général (1881) porte : « *Sont approuvés, le plan général d'éducation établi par Paul Robin, directeur de l'établissement, ainsi que les propositions relatives au mode futur d'admission des orphelins* » [Il y a d'autres documents. Entre autres une lettre-rapport adressée en octobre 1880 par Paul Robin a M. Carriot, directeur de l'enseignement de la Seine, et un mémoire au Préfet de 1881. Il y a aussi cette déclaration de M. Ernest Rousselle répondant le 15 juin 1895 de la tribune de l'Hôtel de Ville à un haut fonctionnaire qui, durant quatre années, entrava de toutes manières l'œuvre de Paul Robin : « *Si le Conseil général a fait sienne l'œuvre de Cempuis, c'est M. Paul Robin qui l'a conçue.* »]

Calomniateurs et pirates sont frappés d'ailleurs d'impuissance. Les faits sont enregistrés et dominent tous les genres d'oppositions, toutes les haines. Les annales de Cempuis existent. Évertuez-vous, petits bathylles, et, aux innovations, aux idées, aux suggestions du fondateur, opposez donc celles qui ont pu prendre leur essor à Cempuis avant qu'il y vienne ou depuis qu'il l'a quitté C'est avec une fierté légitime que Paul Robin pouvait écrire en 1895:

« *Le premier en France j'ai, pendant quatorze années, donné à des enfants une éducation qui les a rendue d'une bonne vigueur physique, leur a procuré une instruction sinon étendue et profonde, au moins basée uniquement sur des réalités objectives incontestables, leur a donné l'esprit d'observation, d'expérience et enfin, malgré leur ignorance et leur dédain de toute conception extra-humaine, les a faits ou laissés des êtres moraux et bons. A Cempuis, cet établissement sans dieux, les garçons et les filles de quatre à seize ans furent élevés en commun, en grande famille, dans la plus grande liberté possible, chacun mis à même de réunir en lui les qualités des deux classes aujourd'hui ennemies, les goûts de l'intellectuel et de l'artisan, la culture du cerveau et celle de la main, présentant ainsi un premier type de ce que doit à court terme devenir tout être humain.*

Je n'ai pas fait à de jeunes intelligences encore incapables de philosopher la critique de nos institutions décrépites, mais je n'en ai pas fait davantage l'éloge. Il est bien certain que, sans avoir à leur prêcher cette critique, la rectitude de sens et de jugement que leur aura donnée l'éducation qu'ils ont reçue leur inspirera la haine des impuissances et des atrocités des institutions actuelles, lamentables vestiges des siècles passés qui entravent, dans le nôtre, le développement du progrès et du bonheur humains.

Voilà mon vrai crime dont je reste fier... »

Cette fierté il profitait, avec une ténacité malicieuse, de toutes les occasions pour la manifester, pour protester, platoniquement, contre la mesure qui l'avait éloigné de Cempuis, pour proclamer, en même temps, l'importance et l'urgence de l'action sociale néo-malthusienne et eugéniste qu'il menait alors avec vigueur. C'est ainsi, par exemple, que le 30 août 1904, dixième anniversaire de sa révocation, il écrivit au président du Conseil général la lettre suivante :

« *Il y a aujourd'hui dix ans que le Préfet de la Seine a reçu du ministre Leygues l'ordre de me révoquer... Peut-être jugerez-vous digne du Conseil de faire rapporter cette mesure illégale... Cela est pour moi tout à fait théorique. Fier d'avoir créé et dirigé pendant quatorze ans le premier pensionnat mixte d'enseignement intégral, sans aucune mythologie, je ne voudrais cependant pas, à plus de soixante-sept ans, reprendre les fonctions dont on m'a si durement relevé moins d'un an avant l'époque où j'avais décidé que je les abandonnerais. Depuis, j'ai accompli, avec succès, une tâche beaucoup plus difficile et plus importante encore. J'ai forcé en dépit de l'hostilité des puissants, la prise en considération presque générale d'une idée méconnue, celle de la population. Contrairement aux enseignements de la routine officielle, j'ai prêché les petites familles eugéniques, la limitation des naissances. A la veille de prendre une retraite définitive, j'ai le plaisir de voir cette oeuvre continuée par de très énergiques disciples. Ma satisfaction personnelle est donc complète. Je ne demande rien pour moi. Je me permets de vous suggérer une mesure de dignité et de justice,*

capable d'effacer l'acte de honteux arbitraire perpétré par le jeune ministre qui m'a si étourdiment frappé. » [Il n'en protestait pas moins contre le dommage matériel que lui avait causé sa révocation. Il écrit à M. F. Buisson le 29 avril 1902 pour lui donner copie d'une lettre au ministre de l'Instruction publique où il demande réparation pour les illégalités commises et pour le préjudice matériel. Il dit : « ... *le dommage moral fait à ma personne, il est parfaitement réparé et j'ai fait meilleure besogne depuis mon départ de Cempuis que je n'aurai pu en faire en y restant.* »]

Personne bien entendu ne tenta de faire rapporter sa révocation, et la Ligue des Droits de l'homme elle même... Mais ceci nous entraînerait trop loin.

Par contre, lorsque furent célébrés, en 1905, le 25e anniversaire et, en 1930, le cinquantenaire du legs Prévost, le nom de Paul Robin fut soigneusement banni des discours officiels. Cela n'implique pas, bien au contraire, que son souvenir était perdu. Vouloir oublier quelqu'un ç'est y penser. Mais cela montre combien est redoutée l'évocation de sa mémoire. Quand un homme domine, quand il incarne des idées nouvelles heurtant les préjugés courants, il n'a plus affaire à la critique impartiale. La haine le poursuit. Escobar et Tartuffe, Loriquet et Jocrisse s'unissent pour effacer son nom, abolir sa mémoire et profiter de ses efforts. Vivant on l'outrage. Mort il est proscrit.

A quel point le souvenir de Paul Robin gêne encore, inquiète, effraie, on peut en juger par le petit fait suivant. En vue de cet ouvrage, j ai désiré revoir l'établissement où je fus élevé. J'y voulais glaner des souvenirs, me livrer à des comparaisons. Une abondante correspondance, de multiples et persévérantes démarches, appuyées par quelques hommes libéraux, ont abouti, après cinq mois, à un refus embarrassé contresigné par M. Édouard Herriot. Si je m'étais proposé d'entamer le procès de mon maître et de piétiner sa mémoire, les portes de Cempuis m'eussent été certainement ouvertes toutes grandes...

Mais j'ai pu triompher des obstacles officiels. J'ai visité Cempuis. Par surprise ! Trente ans après... Besoin du cœur, retour désiré vers des temps écoulés. Cela valait bien une ruse...

Tout me restait grand en mémoire. Tout m'a semblé étriqué et morose. Autrefois, quand on entrait par la grande cour, on était enveloppé tout de suite par le mouvement, les allées et venues, la musique, une sorte de bourdonnement joyeux de ruche au travail, la vie. C'est le silence aujourd'hui, le grand, le morne silence, l'ordre officiel si pesant.

J'ai revu le bois, bien clos et interdit. Notre bois Paradis embaumé de nos jeux enfantins où, par les taillis et les clairières, tapissés au printemps d'anémones et de pervenches, nous allions en enfants curieux, libres, sages et heureux, à la recherche des nids, à la cueillette des fleurs, des faînes et des noisettes, des alises et des merises. Notre bois ! ses beaux hêtres, ses vieux chênes, son « petit rond » familier, son « terrier » agreste et mystérieux, son « caveau » dont les pentes peuplées de sapins, servaient l'hiver de piste à notre traîneau, et dont les fonds, parfois inondés, permettaient nos joutes nautiques...

J'ai revu, intact, pittoresquement agencé, orné par de puérils artistes, le tout petit théâtre. Et la ferme et les champs, où la guerre a passé... J'ai revu aussi ce qui n'est plus. Le cerisier a disparu qui illuminait de toutes ses fleurs, au printemps, la grande cour. La pierre s'est émiettée, le style est tombé, du cadran solaire gravé par Paul Robin. Et le gentil « bassin », le fameux, le scandaleux « bassin » est comblé...

Mais voici les pensionnaires. Silencieux, sur deux files bien alignées et admirablement symétriques, une de filles, une de garçons, ils s'avancent...

Cempuis existe toujours, parbleu ! et s'inspire quelque peu, je veux le croire, des temps héroïques, mais on sent hélas ! qu'il est tenu par l'esprit administratif.

Est-ce à dire que Paul Robin ait considéré Cempuis comme une oeuvre parfaite ? Certes non. Bien loin de triompher, il se critiquait, avouait ses timidités, ses prudences, se reprochait des défaillances, des erreurs, regardait seulement sa tentative comme suffisamment heureuse dans le cadre et les circonstances où elle avait été faite, mais éloignée, très éloignée encore de l'idéal qu'il s'était forgé. Surtout, sa conviction déjà ancienne que toute pédagogie, toute éducation se subordonne à l'eugénisme, à la sélection scientifique, à l'économique, au démographique, et pour tout dire au néo-malthusisme, s'était, par l'expérience, renforcée.

On lira plus loin sur cette question des notes indicatives qui furent publiées dans l'École Rénovée de Ferrer.

Compte rendu Comité du 19 juin 2004

Présents : D Gareau, J Saidi, R Léonard, J-C Galicier, I Conjat, R Grappey, B Noel, B Triquet, G Hachour.

La séance est ouverte à 9h00.

Jean attend Solange Kramp devant l'entrée de l'école. Solange doit nous proposer un spectacle de marionnettes à l'occasion de l'une de nos rencontres. À 9h20, Solange n'étant pas arrivée, Jean nous rejoint.
Durant ce laps de temps chacun a eu un moment pour s'occuper de ses nombreux échanges, apartés, communication de documents...

Site Internet. -Roland nous présente la dernière réalisation.

Repas d'Automne. -Toujours fixé au 17 octobre. Danièle s'en occupera à mi-juillet. Faut-il louer une salle pour le spectacle de marionnettes ?

Promenade du 20 juin. -Annoncée sur le site depuis jeudi, elle est maintenue (nous ne fûmes que 4 participants le lendemain).
Une autre organisation est nécessaire, avec communication en début d'année des dates retenues et l'obligation d'assurer l'activité quoi qu'il arrive !

Cotisations. Quelques anciens vivent en couples. Nous devons examiner leur condition d'adhésion.
Quatre propositions sont présentées : 1) une cotisation par membre 2) une cotisation par couple 3) une adhésion groupée 4) on ne change rien. Les membres du Comité devront se prononcer lors de la prochaine réunion.

Archives. -Dominique, absente, ne peut plus, pour des raisons personnelles, assumer cette tâche et ne le pourra plus. Nous en sommes, tout autant qu'elle, désolés. Bernard Triquet, sur proposition du Comité, la remplace dès aujourd'hui. Il a la responsabilité de numériser tous nos documents et de les classer.

Si vous possédez des documents concernant l'O.P. (de toutes sortes, de toutes origines) n'hésitez pas à les confier à Bernard, il les photocopiera, les numérisera et vous les restituera.

Ainsi, bientôt, chaque sociétaires pourra consulter de nombreuses pièces sur son terminal.

Sont déjà stockés : les bulletins depuis 1901, quelques livres ou revues (Gabriel Giroud, Philippe Ludger...), des cartes postales, des photos...

Quelques anciens bulletins sont manquants aux archives :

N°	1 à 6	28	34	58	59	42-47	48	??	1-3	4	??	67	??	1	2	3
Année	1901	1903	1904	1907	1907	1911	1911	1912	1913	1913	1914 à 1916	1929	1929 à 1946	?	?	?

N°	4	5	6	7	8	10	11	16	17	18	20	21	22	24	25	51
Année	?	?	?	?	?	1946	1947	1948	1948	1948	1948	1948	1949	1949	1949	1957

N°	54	57	62	69	119	120	121	122	124	145	147	152	157	158	163	164
Année	1958	1959	1962	1964	1980	1980	1981	1981	1981	1988	1988	1990	1992	1992	1994	1994

Soit 59 N° manquants sur un total d'environ 375 bulletins édités depuis 1901. Si vous possédez ces perles rares, merci de nous les confier.

Cempuisiens en difficulté. -Un cas soumis est en attente d'éléments nous permettant de prendre une décision. Jean et Danièle sont mandatés pour apprécier la situation et prendre une décision au nom du Comité.
Depuis déjà quelques temps, des Cempuisiens qui fréquentaient nos rencontres ne viennent plus. Jean-Claude, Jean, Guy sont chargés de les contacter et de faire un compte rendu lors de la prochaine réunion.

Cempuisien N° 195. -Les pages intérieures sont prêtes et confiées à Danièle.
-La jaquette sera confectionnée dans le courant de la semaine prochaine. Roger souhaiterait être avisé plus tôt afin de tenir compte des délais de réalisation de la couverture ! Il faut se dire qu'il y a en permanence un bulletin « sur le feu » et ne pas attendre une consigne de réalisation, ainsi, le N° 196 est déjà bien avancé...
-Il est rappelé en séance que les articles proposés et agréés, passent dans l'ordre d'arrivée. Guy ne peut spéculer sur la venue d'un hypothétique article promis (échaudée la bête !) prévoir une place dans le bulletin et attendre, attendre...
-Renée Creusot, une ancienne née en 1923, a écrit un long courrier à Roland à la suite de la parution de son article dans le bulletin N° 194
Roland lui demandera l'autorisation de publier ce courrier.

Divers.
-23 convives étaient attendus au repas du soir à Grandvilliers le 29 mai, 17 étaient présents (un sociétaire à payé malgré l'absence)
L'association à réglé les 5 repas supplémentaires commandés. Désormais, Danièle demandera une avance, un acompte, des arrhes...à voir.
-Jean-Claude nous fait part de son désappointement à la suite du départ, selon lui prématuré, de quelques anciens le samedi de la Pentecôte.
-Bernard T nous rappelle, à juste raison, que notre association fêtera son centenaire officiel l'an prochain. Prévoit-on quelque chose à cette occasion ? ANCIENS, ANCIENNES, AVEZ-VOUS DES IDEES ?
-Pour la prochaine Pentecôte, Danièle nous propose de nous retrouver le samedi soir à Songeons.
-Registre de Mlle Vacher : en attente de réponse.
-Revoir le bulletin de cotisation, prévoir de la place pour l'expression écrite des sociétaires, une case pour les sociétaires ne pouvant régler montant de la cotisation et souhaitant malgré tout continuer à recevoir le bulletin.
-Guy à trouvé le livre de Gabriel Giroud consacré à Paul Robin. Le Comité l'autorise à l'acquérir pour les archives.
-Une lettre de Marcel Vigneron, adressée à Jean, est lue en séance.

La séance est close à 12h00

La prochaine réunion du Comité aura lieu : le 09 octobre 2004 Rue Binet à 9h00. (sous réserve. Si vous souhaitez assister à cette réunion faites vous confirmer le lieu et la date par un membre du Comité)

24 juin 2004 - Pour le Comité : Guy Hachour

ILLUSTRATIONS

Couverture Pentecôte 2004 ballade à Gerberoy Photo JC Galicier
de gauche à droite JC Galicier – B Triquet – R Fressinet – V Triquet – J Debloux – D Gareau – I Conjat (Sylvie déclenchait probablement, on l'aperçoit en dernière page !)

Pages intérieures Photos prêtées par M Vigneron
L'un ou l'une d'entre-vous possède t-il des renseignements concernant les clichés de la page de droite?
Noms, année de prise de vue

Dernière de couverture Pentecôte 2004, ballade à Gerberoy Photo JC Galicier

29 MAI 2004 PENTECÔTE



Debouts de gauche à droite :

Jean-Claude Galicier - René Fressinet - Sylvie Cavillon - xxxx - Daniel Reignier - Roland Léonard - Danièle Gareau - Monique Bernard - xxxx - Irénée Conjat - Jean Saidi - Guy Hachour - Danielle Rochet - Marcel Vigneron.

Accroupis de gauche à droite :

Roger Grappey - Maryvonne Plichon Le Galle - Joël Debloux.

Absents sur la photo : Bernard Triquet (c'est lui qui déclenchait) - Nicole Masse (Kramp) - Jean-Claude Plichon - Mauricette Moulien

Désolé pour ceux que je ne reconnais pas sur la photo et ceux que j'aurais pu oublier parmi les absents.



De gauche à droite
Daniel Reignier
Mauricette Moulien
Jean Saidi
Nicole Masse (Kramp)
Madame la Directrice de la communication des OAA.

Photos prêtées par Roland Léonard

Quelques messages sur : contact@cempuisien.com

08 août 2004
Bonjour!
Je suis un ancien Cempuisien (de 69 a 73!), je m'appelle **Sauveur Micéli**. Ma sœur Pauline et mon frère Emilio étaient également à Cempuis !!Au plaisir de se remémorer certains souvenirs avec vous....!!
Sauveur **touigue@aol.com**

11 août 2004
De: **Chuiton Luisa**
Je suis une ancienne élève de CEMPUIS, j'y suis restée de 1971 à 1974, et je suis ravie de voir qu'il y a une association qui rassemble des anciens élèves. A l'époque, mon nom était **Luisa Gastaldin**, j'étais en classe avec **Anita Dret**, **Martine Hamelin** etc...
J'aimerais bien rentrer en contact avec des anciens amis
Vous pouvez me contacter au 06.72.00.51.52 ou **luisa.chuiton@libertysurf.fr**
A très bientôt. Luisa.

17 août 2004
De: **Benoclercq Bernard**
Ancien élève de l'IDGP, de septembre 1956 à décembre 1966 je garde certains souvenirs (bons et moins bons) de mon passage à Cempuis. Je viens d'apprendre avec tristesse par le journal le Cempuisien N° 195 le décès de **Claude Vilers** ; nous étions ensemble à Cempuis.
Pour ceux qui l'ont connu, il faisait parti de la fanfare comme moi. **René Barnicot** est décédé le 14 mai 2002 à Souesmes. Je suis un ancien ami d'**Etienne Gunther** qui était mon dirigeant dans l'équipe de foot à Paris 14 ème après ma sortie de Cempuis. Si vous voulez me contacter, n'hésitez pas. A bientôt peut être
Bernard **benoclercq@wanadoo.fr**

De **Nicole Kramp**
Désire avoir des nouvelles de **M Simon André**, mon téléphone : 06.24.56.19.46. merci.

Nous rappelons aux internautes nous écrivant et qui souhaitent avoir une réponse ou un contact avec les Anciens de ne pas omettre leurs :
REFERENCES POSTALES ET TELEPHONIQUES,
peu de sociétaires sont en effet équipés pour leur répondre par courrier!

RECHERCHE

De **Virginie Dècle** le 07 septembre 2004
Bonjour,
Tout d'abord merci pour votre site, peut-être me permettra t-il par votre intermédiaire d'élargir mes recherches. Je suis actuellement à la recherche de personnes qui auraient côtoyé ou bien connu Mlle **Léa Pauchet**, et M **Masson** tous deux travaillant à l'orphelinat (Institut Prévost) entre 1945-1947. Merci de me contacter à l'adresse indiquée: **virgicomedie@yahoo.fr**
En l'attente d'une réponse de votre part, d'avance je vous remercie cordialement.

De **Michelle Scarset-Pauchet** le 12 septembre 2004
Recherche documents photographiques ou témoignages concernant Madame **Léa Pauchet Regnier**, ma mère, ayant travaillé à l'Institut Gabriel Prévost, entre 1946 et 1948, et de M **Masson**, personnel d'encadrement de cet institut, dans le but de compléter un mémoire que je transmettrai à mes enfants. Merci à l'avance.

Ces deux messages avaient visiblement le même but. Nous avons répondu le 13 septembre:

Bonjour Virginie,
Nous ne possédons pas de renseignements sur le personnel ayant travaillé à Cempuis.
*Si vous le souhaitez, nous pouvons passer un "avis de recherche" dans notre bulletin. Ainsi les anciens pensionnaires de l'O.P. qui auraient connu Mlle **Léa Pauchet**, et M **Masson**, pourraient prendre contact avec-vous ! Pour cela, vous pouvez rédiger un petit texte (s'ils connaissent le motif de votre recherche, je suis persuadé que nos sociétaires seront plus enthousiastes à vous répondre que s'ils ne le connaissent pas) que j'insérerai dans le prochain bulletin à paraître (fin octobre normalement).*
Peu de nos sociétaires, du fait de leur âge, sont "branchés" Internet ; une adresse postale et un N° de téléphone leur conviendraient sans doute mieux pour vous répondre.
Cordialement, Guy Hachour

Message reçu en réponse le 14 septembre:

Bonjour,
Merci de votre réponse, et merci encore pour l'existence de votre site. Le motif de ma recherche est simple, ma mère, **Michelle Scarcet** est en train de rédiger un mémoire sur l'histoire de notre famille, **Léa Pauchet-Régnier** était ma grand-mère, M. **Masson** était un ami et collègue de ma grand-mère, ils travaillaient ensemble à l'institut Prévost entre 1945-1947. Depuis, ma grand-mère est décédée, nous essayons de rassembler les quelques éléments que nous avons, cette période à l'institut entre 1945-1947 est un peu flou. Nous souhaiterions rencontrer des gens qui les ont côtoyé ou bien connu à cette période, et peut-être, qui sait, si M. Masson est-il encore parmi nous ? Nous le souhaitons de tout cœur, en attendant, paraître dans votre bulletin officiel me paraît une très bonne idée, (avis de recherche, avec le motif rédigé ci-dessus).
Voici les coordonnées de ma mère
Mme **Michelle Scarcet**, 162, rue d'Abbeville 80000 AMIENS, tél. : 06.12.44.66.19.
Avec tous mes remerciements, je reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements, cordialement, **Virginie Dècle.** Mon adresse email : **virgicomedie@yahoo.fr**

Les Anciens et Anciennes présents à l'O.P. durant cette période auront à cœur de contacter Virginie ou d'évoquer avec Michelle les souvenirs qu'ils auraient pu conserver de **Léa Pauchet-Régnier** et M. **Masson**, afin de les aider dans la constitution du dossier de cette "Histoire de famille".

Bonjour Cempuisiens Cempuisiennes,

Ayant été coopté par le comité comme nouvel archiviste de l'association, je me suis donné comme but, bien sur d'archiver nos documents, mais aussi de les numériser et de les sauvegarder sur Cdrom ; enfin, de copier et distribuer ces archives numériques aux sociétaires qui le souhaitent.

Le bulletin " Le CEMPUISIEN " que l'association publie depuis plus de 100 ans étant un trésor d'archives, j'ai commencé à les numériser. Malheureusement je n'ai pas retrouvé tous les bulletins du " CEMPUISIEN " qui ont été publiés, beaucoup ont probablement été égarés avec le temps.

Je demande à ceux et celles qui ont une collection de " CEMPUISIEN " de me faire parvenir les exemplaires qu'ils nous manquent (liste ci-dessous) ou de m'en faire parvenir une photocopie.

Pour les Cempuisiens et Cempuisiennes qui ont des " CEMPUISIENS ", des livres, des cartes postales, des photos etc... "Je peux me déplacer dans la région parisienne" pour scanner les documents relatifs à l'association et bien sur à l'O.P., ils pourront ainsi être partagés ensuite par toutes et tous.

Merci d'avance.



Voici les exemplaires manquants aux archives de l'association :
Tous les bulletins antérieurs à 1900.
Dans la première série (1900/1907), les n° 1-2-3-4-5-6-28-34-58-59.
Dans la deuxième série (1908/1911), les n° 42-43-44-45-46-47.
Dans la troisième série (1913/1914), les n° 1-2-3.
Dans la quatrième série (1917/1928), la page 5 du n° 33
Nous ne trouvons aucun bulletin entre mars 1929 et 1945 ! ! !
Et dans la cinquième série, celle actuelle (1946/fin 2004), les n° 1-2-3-4-5-6-7-8-10-11-16-17-18-20-21-22-24-25-51-54-57-62-69-119-122-124-143-145-147-157-163-164.
Et des pages manquantes :
Dans le n° 105 la page 18 ; dans le n° 140 les pages 5-6-12 ; dans le n° 175 les pages 13-14 ; dans le n° 185 les pages 5-6-11-12.
Merci à toutes et tous
Voici mes coordonnées.

septembre 2004

Bernard Triquet
13, rue Jean Moulin
93220 Gagny
Tel : 01 45 09 19 55 courriel : contac@cempuisien.com
un.cempuis@free.fr

L'Association recherche !

Les membres actuels du Comité ont chacun une tâche ou plusieurs, dont ils ont la responsabilité ; Ils s'efforcent, les uns les autres, de travailler en étroite collaboration lorsque cela est possible ; sans nous vanter, nous pouvons affirmer que cela marche plutôt bien. Une solide équipe s'est lentement constituée et étoffée au fil du temps, de quatre membres en 1998 nous sommes passés à neuf en 2004. Notre mode de fonctionnement s'en est trouvé naturellement modifié ainsi que nos pratiques individuelles. Cependant, nous ne sommes pas entièrement satisfaits et souhaitons aller plus loin.
Le Comité souhaite développer les activités qu'il propose aux sociétaires.
En effet, hormis les deux repas annuels, l'assemblée générale, les réunions de Comité, la Pentecôte à l'O.P., aucune activité n'est proposée pour que les anciens se rencontrent. Or, si nous sommes nombreux, en fonction de nos attirances et sympathies personnelles, à nous retrouver à 2, 3 ou d'avantage pour nous ''distraire'', nombreux sont aussi ceux qui sont seuls, isolés et qui souhaiteraient rencontrer d'autres Cempuisiens, afin de partager avec eux quelques instants de joie, de distraction, avec en fond commun cette relation d'intimité particulière, tissée par notre filiation cempuisienne.
C'était un peu l'objectif que s'était très modestement fixé « Un petit village » initié en 1998 et qui n'a eu qu'une portée limitée, pas même un succès d'estime ! Mais bon, ne baissons pas les bras, allons de l'avant. Pour cela il nous faut votre concours, sans vous nous ne pouvons rien, sans vous nous ne sommes rien.

Le Comité recherche donc deux sociétaires dans le but de mettre leur enthousiasme et leur compétence à contribution, à disposition de tous !

1 -Le premier se verra confier la responsabilité de l'organisation des activités de loisirs de l'association.
a) Sorties (cinéma, promenades…)
b) Visites (musées, expositions…)
c) Activités à caractère plus 'physique' (randonnées, vélo, rollers…)
Nous pouvons grossièrement envisager l'organisation sous deux angles, au choix après débat :

1 – Après proposition d'un calendrier d'activités approuvé par le Comité
Prise en charge complète de l'activité :
a) Choix et organisation de l'activité
b) Information des sociétaires par le moyen le plus approprié (bulletin, circulaire, poste, téléphone, courriel…)
c) Réservation et avance des frais s'il y a lieu
d) Accompagnement et animation.

2 – Prise en charge de l'activité après fixation, en comité, d'une journée dans le mois ou le trimestre, d'un lieu et une heure fixe, exemple : 1[er] samedi de chaque mois à 13h00 au métro Opéra ou bien encore deuxième dimanche de chaque trimestre à 9h00 à la gare de l'Est…il ne s'agit que d'exemples.
Le responsable proposera aux sociétaires présents une activité ou un choix d'**activités qu'il aura préparées**.

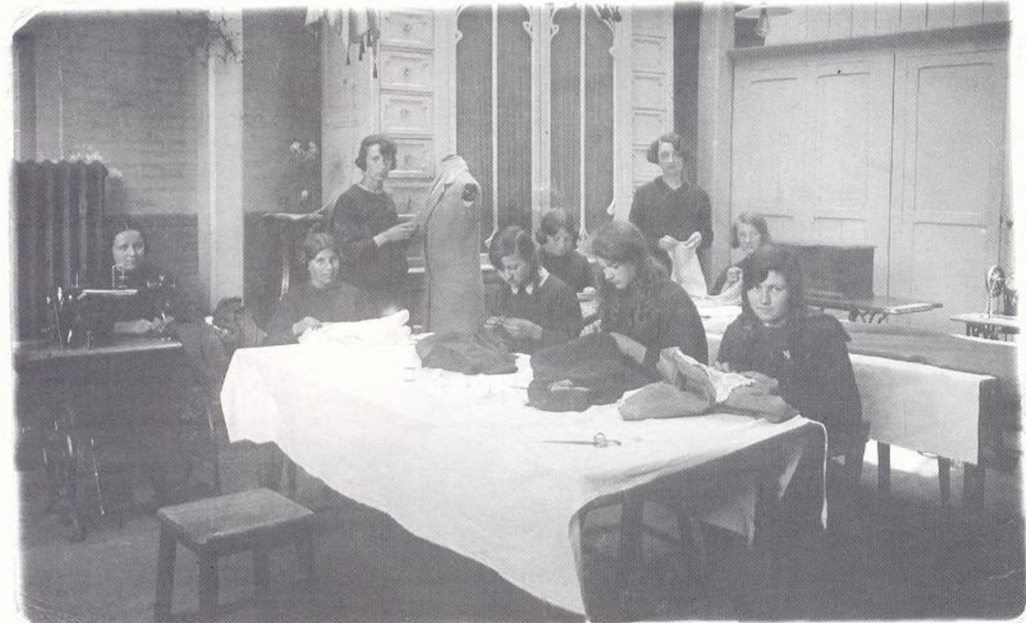
S'il le désire, les frais engendrés par cette fonction lui seront remboursés (téléphone, affranchissements postaux, déplacements, photocopies…) il aura de surcroît, comme chaque membre du Comité, droit à la considération de l'Association, ce qui n'est pas rien ! L'heureux élu (car il sera élu au Comité et participera à ses travaux) jouira d'une grande autonomie, il est en outre souhaitable qu'il possède un sens aiguë de l'initiative, de l'enthousiasme, de la bonne humeur à revendre, de la volonté et surtout de la pugnacité – c'est en effet une occupation qu'il conviendra d'assurer (d'assumer ?) durant plusieurs années.

2 Le second sociétaire aura en charge, en étroite collaboration avec Bernard Triquet et Guy Hachour dans un premier temps, l'élaboration, la conception et enfin la réalisation des illustrations et graphismes des Cdroms que nous éditerons (cela concerne les Cdrom et leur boîtier).
A l'occasion du 100 ème anniversaire de la déclaration de l'association, sa première tâche consistera à concevoir un objet commémoratif de cet événement (médaille, pin's, porte-clefs, timbres, cartes postales…tout est envisageable) et prendre en charge sa réalisation.
Il pourrait ensuite se voir confier la réalisation graphique (mise en page, illustrations) des pages intérieures du bulletin, à partir des textes et documents qui lui seraient fournis ou ceux qu'il solliciterait.
Il s'agit là de tâches qui, au-delà des qualités déjà citées, réclament des compétences techniques certaines.

Pour ces deux fonctions, l'esprit d'initiative et le goût du travail en équipe sont indispensables. Curieux et farfelus s'abstenir. Je plaisante ? A moitié !
Les sociétaires intéressés sont invités à se faire connaître au plus vite, sans attendre la prochaine A.G.

Guy Hachour septembre 2004

Photos d'hier



1927

L'atelier de couture

Professeur :

Madame Bouté.

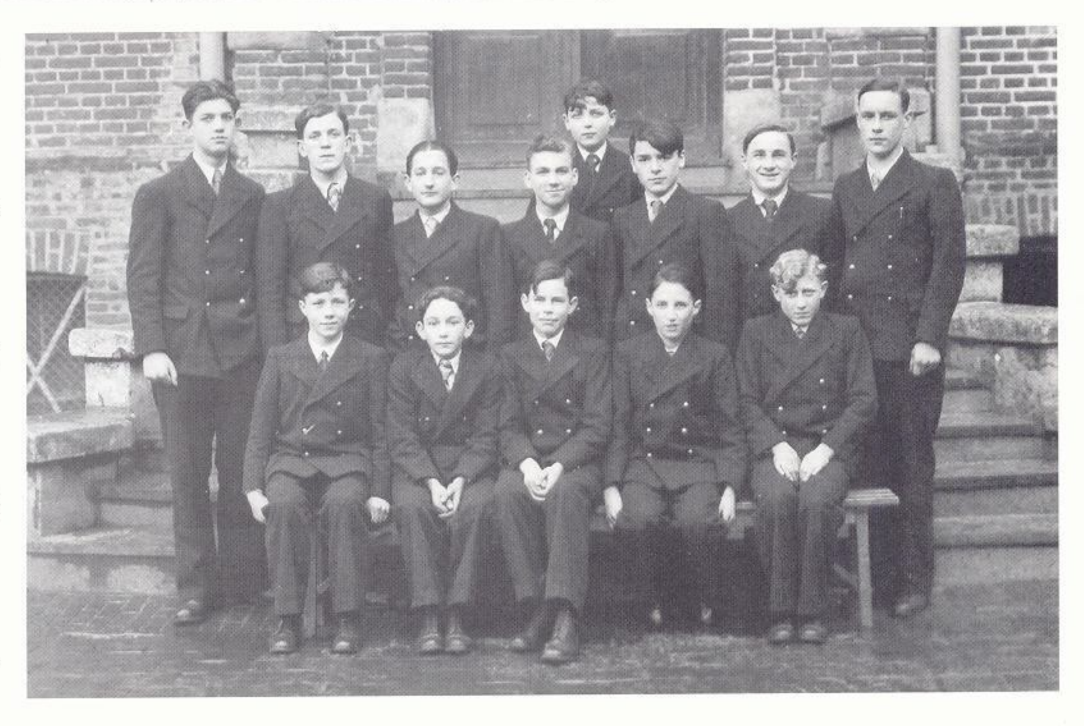
Les GARS

en grande tenue

Cour d'honneur

Année 1938

ou 1939.





Garçons et filles
dans la cour d'honneur.
Photo prise :
Au retour de
l'Ile de Ré "1941" ?
Avant le départ pour les
Eyzies "1943" ?
Au retour à l'O.P.
dès "1945" ?

cps n°196 5°série
jaquette p.4

Promenade à GERBEROY (60) Année 2004



Découverte par

nos amis,

des anciennes

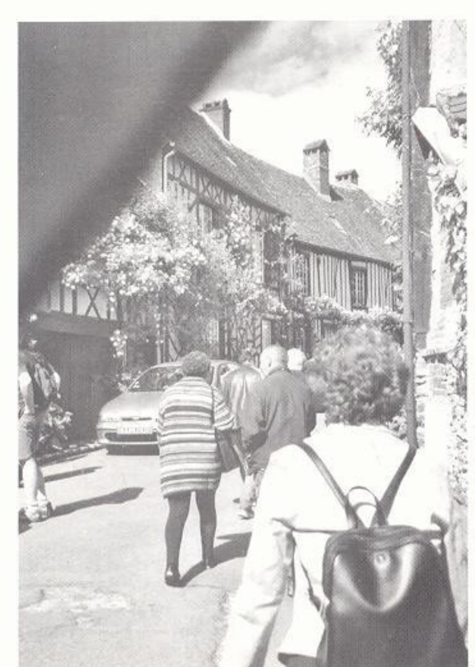
maisons de

ce village.

Au départ

de ce périple.





Dans les rues de GERBEROY, charmant coin du

département de l'Oise, ses rues,

ses habitations au style du siècle passé,

resteront dans le souvenir de nos promeneurs.

Belle PENTECÔTE 2004.